



acadie

DOCUMENT 2 DESRIPTIF DE LA PROPOSITION

LES SITES EXCEPTIONNELS COMME RESSOURCES DES TERRITOIRES

1. PROBLEMATIQUE

Par leur nature à la fois fragile et touristique, par leur caractère exceptionnel, les Grands Sites de France et les sites classés au patrimoine mondial de l'Unesco sont au cœur d'enjeux multiples, sources d'oppositions et de tiraillements, auxquels doivent faire face les acteurs publics et privés dans tous les domaines d'intervention. Dans le champ de l'aménagement du territoire, par exemple, les grands projets en matière d'urbanisation, d'énergie, d'industrie et de tourisme s'attachent à trouver des solutions permettant de concilier développement et préservation ; croissance économique et protection de l'environnement et du patrimoine. Ainsi, le verdissement – que l'on préfère appeler depuis 2003 « éco-responsabilité » - des politiques publiques et des initiatives privées suppose de trouver des solutions pour résoudre la difficile équation qu'impose le paradigme d'un développement durable : à la fois renforcer l'efficacité économique, préserver les ressources naturelles et améliorer la situation sociale des populations, le tout dans un contexte de raréfaction de l'argent public. L'impératif du développement durable a des conséquences sur la façon même d'envisager la question du patrimoine et des paysages. La Convention Européenne des Paysages, adoptée le 20 octobre 2000 par l'Union Européenne, stipule par exemple que la politique de protection doit concerner non seulement les « *paysages remarquables* », mais aussi les « *paysages du quotidien et les paysages dégradés* », qui résultent de l'action de facteurs naturels et humains et qui contribuent à la qualité de vie des citoyens. Dans cette perspective – l'évolution des critères de classement des sites le montre plus encore dans les autres pays européens qu'en France – le patrimoine doit non seulement être préservé, mais aussi valorisé, voire créé *ex nihilo*. Les actions menées en faveur du patrimoine industriel (en Angleterre et en Allemagne par exemple), de l'urbanisme horloger (La Chaux-de-Fonds) ou de l'architecture de la Reconstruction (Le Havre) s'intègrent dans une stratégie plus globale de revitalisation économique et de régénération urbaine qui passe notamment par le développement du tourisme dans des villes dont l'image, liée jusque-là au déclin industriel, est négative.

Révéler les forces en tension pour mieux envisager les chemins d'équilibre

Les grands sites constituent des espaces qui cristallisent cette mise en tension intense et complexe de forces *a priori* centrifuges. Ils constituent en ce sens des laboratoires opérationnels extrêmement stimulants pour la recherche en sciences régionales. Ce sont des lieux où se confrontent des valeurs, des symboles, des enjeux qui peuvent amener à de véritables innovations sociales, économiques, environnementales, mais qui peuvent tout aussi bien générer des conflits d'accès aux ressources, entraîner une confiscation du bien public, favoriser une montée des revendications d'autonomie de certains territoires (Guérin, 2009). Alors, où et comment trouver l'équilibre économique-socio-environnemental et financier ?

Quand les sites s'organisent autour d'une curiosité naturelle ou d'un monument historique, leur gestion opérationnelle doit rechercher un équilibre – qui reste bien souvent instable - entre deux logiques qui semblent s'opposer, entre deux argumentaires orthogonaux (Fagnoni, 2013), qui sont la rentabilité économique, qui repose sur l'ouverture au public d'une part, la conservation de l'écosystème de l'autre (Meur-Férec, 2007). Si l'ouverture au public peut en effet constituer un moyen de préserver les espaces naturels et culturels, on conçoit assez aisément qu'il s'agit là d'un équilibre extrêmement délicat, qui dépend de la nature du site, de sa gestion et du contexte territorial.

Dans d'autres situations, quand les éléments de paysage constituent un bien commun, dont l'accès est libre depuis des générations, il ne peut être question de faire payer l'accès au site et la rentabilisation est à rechercher dans le paiement des services annexes tels les parkings.

Dans d'autres situations encore, lorsque les éléments de paysage et de patrimoine constituent des éléments autant matériels qu'immatériels – l'on peut reprendre à ce propos les exemples cités plus haut de l'urbanisme horloger ou du patrimoine architectural de la Reconstruction – la question patrimoniale se pose de toute autre manière, car il convient de faire reconnaître par la population la valeur de leur cadre de vie, car il s'agit autrement dit de créer un patrimoine. La création de valeur économique ne découle pas de l'accès payant à des monuments. Elle passe par la mise en œuvre de produits touristiques (création d'équipements permettant de rendre visible le patrimoine, développement de l'accueil), voire elle s'apprécie globalement par l'évaluation des effets sur l'ensemble de l'économie locale.

Dans d'autres situations enfin – l'on peut penser à ce propos aux paysages viticoles du Piémont – la préservation et la mise en valeur du patrimoine et des paysages est indissociable du maintien et du développement de l'activité économique qu'est la viticulture. La démarche de classement n'est ici que la suite logique d'un projet local fondé sur l'implication des acteurs économiques, des associations et des collectivités publiques (Garofoli, 2014). C'est pour cette raison que nombreux sont les auteurs à avoir insisté sur l'enjeu et l'objectif d'appropriation dans les processus de patrimonialisation des biens communs (Audredrie, 1997 ; Lazzarotti, 2000 ; Péron, 2002).

L'Opération Grand Site, par exemple, traduit cette volonté d'équilibre en préconisant valorisation et gestion pérenne de sites qui sont à la fois classés, reconnus d'intérêt national

et qui connaissent des périodes de fréquentation touristique importante (Duval et Gauchon, 2007). L'objectif est de prendre en considération « *une communauté de problèmes liés à la présence dans un site fragile d'un public de visiteurs attiré par sa renommée* » (Vourc'h, 1999) en proposant, par exemple, une réhabilitation des sites (Vourc'h et Natali, 2000).

Sur la base de l'analyse des oppositions, mais aussi des complémentarités entre valeur d'usage, valeur de préservation et valeur d'échange, nous chercherons à comprendre à la fois dans quelles circonstances, à quelles conditions, mais aussi grâce à quels types de gestion, les grands sites exceptionnels peuvent, ou non, constituer une ressource essentielle au développement des territoires dans lesquels ils s'inscrivent. Ainsi, l'objectif est bien de travailler sur les tensions entre les fonctions financières, économiques, sociales et environnementales pour révéler les points de convergence et de consensus possibles entre ces différents enjeux et les protagonistes qui les portent, en fonction des types de sites et des types de territoires.

Apprécier la valeur des paysages et du patrimoine

De nombreux travaux se développent autour de la notion de Valeur Economique Totale (VET) d'un parc, site protégé ou plus généralement d'un paysage. Les travaux du CREDOC (2008), à partir de l'analyse de plus de 100 projets, montrent que la VET repose sur trois valeurs distinctes :

- la valeur économique mesurée par les recettes et revenus générés par le tourisme notamment (mesures d'impacts directs, indirects, induits...) ;
- la valeur sociale que les usagers et non usagers accordent au site (le consentement à payer, le calcul des prix hédoniques...) ;
- la valeur des services environnementaux (approches écosystémiques, cf. MEA, 2005).

La Valeur Economique Totale d'un paysage peut ainsi se résumer en un chiffre de quelques millions ou milliards de dollars selon les cas. Celui-ci peut ensuite être mis en balance avec les coûts supportés par les collectivités (voir aussi les approches coût-bénéfices). Pour chacune de ces étapes, on dispose de méthodes et outils spécifiques, qui font l'objet de nombreuses critiques et controverses. Les défenseurs de ce type d'évaluation monétaire, unidimensionnelle et atemporelle y voient le moyen de sensibiliser les pouvoirs publics aux enjeux, notamment environnementaux (Costanza et al., 1997), de faciliter la prise de décision en donnant un prix à ce qui jusque-là n'en avait pas, de comparer des projets agricoles (Porter et al., 2009 ; Aznar et al., 2009), des projets d'aménagement rural (Goldman et al., 2007)...

Que ce soit dans le champ de la culture ou dans celui de l'environnement, ces approches ont aussi leurs contradicteurs qui voient là un risque de gommer les spécificités temporelles, spatiales et culturelles et ainsi, de biaiser la prise de décision (Turner et al. (1998). On peut aussi souligner le caractère concurrentiel inter-sites qu'induit ce type de calcul. Ce n'est pas tant l'idée d'un réel enjeu économique associé aux biens culturels et naturels (Grefte, 2003 ; 2011) ou environnementaux que l'on dénonce, mais une « *économisation* » trop abstraite, une financiarisation de la question patrimoniale qui introduit des risques de dérapage vers

de « l'entertainment » alors même qu'il s'agit « de transmission culturelle entre les générations [...] et de patrimoine propriété de tous » (Benhamou, 2012).

Si l'approche des sites, des paysages... ne peut être réduite à leur valorisation économique, il n'en demeure pas moins que leur préservation, leur mise en valeur voire leur réparation requièrent des moyens financiers, et une gestion efficace de ces derniers.

La gestion financière des sites au cœur des enjeux d'équilibre

La gestion financière des grands sites, les modalités de financement des activités (de préservation et/ou de valorisation) qui en relèvent sont complexes, posent question et ce, pour plusieurs raisons.

Le fait que tout ou partie des grands sites les apparente à des biens publics (Benhamou, Thesmar, 2011), voire à des biens communs (Boidin, Hiez, Rousseau, 2008), la reconnaissance de leur intérêt national, leur inscription dans divers dispositifs de politiques (notamment européennes) justifient une intervention financière des puissances publiques en leur faveur. Mais, les nouvelles contraintes de ménagement de l'argent public remettent en question les modèles dépensiers locaux (Gilbert, Guengant, 2014) et pour le moins, enjoignent à reconsidérer les montages financiers tels qu'ils étaient élaborés localement jusque-là.

Les gestionnaires des sites, les collectivités locales avec lesquelles ils ont partie liée supportent une part significative des charges¹ encore exceptionnelles dans leurs montants. Face à cela, ces entités peuvent uniquement mobiliser un régime financier et des recettes ordinaires, relevant du droit commun. La fiscalité locale, qui dépend de périmètres juridictionnels, est aujourd'hui inapte à générer des recettes à partir de biens, d'activités ou d'usages sans ancrage spatial ou au contraire de trop large diffusion. Elle n'est alors pas à même de faire payer ceux qui bénéficient des effets positifs des grands sites, à hauteur des profits qu'ils en retirent. Les instruments de correction des désajustements constatés, à l'image de la taxe de séjour, n'ont pas jusque-là fait leurs preuves².

L'articulation – financière - des grands sites avec les dynamiques de développement territorial évoquées plus haut demeure en jeu et source de dilemmes.

Les difficultés de l'organisation financière des grands sites trouvent en outre une part de leurs origines dans la multiplicité des périmètres et des acteurs que leur gestion implique. L'emprise du site, fondant une logique gestionnaire, coïncide rarement avec une circonscription institutionnelle, ayant une réalité politique, disposant d'une autonomie fiscale et financière³. Le plus fréquemment, l'emprise inclut plusieurs communes, voire plusieurs intercommunalités. La gestion implique alors la mise en place d'une structure *ad hoc*, investie de missions spécifiques, et prenant dans la majorité des cas la forme d'un

¹ Allant de pair avec une fréquentation intense, avec la mise en œuvre d'actions de prévention et/ou de réparation d'un patrimoine ou d'un environnement fragile, ou bien encore résultant de la nécessité d'aménagements spécifiques.

² Rapport d'information en conclusion des travaux de la Mission d'évaluation et de contrôle (MEC) sur « la fiscalité des hébergements touristiques », MM. O. Carré et A. Clayes, Présidents, Assemblée Nationale, 2014, 63 p.

³ Pour exemple, un site exceptionnel et le site classé qu'il inclut ne ressortent pas des mêmes logiques ni des mêmes instances gestionnaires. Les sites couvrent parfois une partie d'un territoire communal ou départemental, impliquant un traitement singulier et une organisation spécifique.

syndicat mixte⁴. Le budget de l'entité se constitue – au moins partiellement - sur la base d'apports des parties prenantes, et se structure sur fond de règles établies à l'issue de négociations. Même si le regroupement est volontaire, basé sur des intérêts communs et sur des valeurs partagées, les modalités de financement, les décisions financières ne peuvent aller sans porter les traces des rapports de force en présence, dans un étroit lien de dépendance avec les modalités de gouvernance à l'œuvre. Elles présentent les avantages des solutions interterritoriales. Elles ne coïncident cependant pas nécessairement avec un optimum gestionnaire, avec un strict équilibre entre les charges et les bénéfices de chacune des parties en présence, favorable à l'ensemble. Inadaptées, elles sont susceptibles d'aviver les tensions plutôt que de les apaiser.

Face à un contexte d'ensemble mouvant, avec des instruments financiers partiellement opérants, dans des ensembles territoriaux sous tensions, au sein d'ajustements collectifs qui ne vont pas de soi, l'ajustement des moyens aux besoins peut poser problème.

On peut formuler l'hypothèse que des déséquilibres – fiscaux et financiers - sont à même de compromettre le fonctionnement –équilibré et transversal- de chaque site. L'absence de moyens est de nature à entraver une gestion durable du patrimoine existant. Des défauts dans l'allocation des ressources et dans leur redistribution (au profit de certains usages, d'espaces spécifiques à l'intérieur des sites, des usagers plutôt que des habitants...) sont susceptibles de porter atteinte à une cohésion d'ensemble, sociale et territoriale. En retour, des dysfonctionnements du système économique local ont des répercussions, négatives, sur les budgets locaux. La situation financière des gestionnaires des sites, comme celle des collectivités parties prenantes, si elle doit faire l'objet d'une évaluation comptable, doit également être mise en relation avec l'économie de l'ensemble du territoire dans lequel ces sites s'inscrivent. Et pour aborder ce fonctionnement, nous proposons de mobiliser la notion de ressource plutôt que celle de valeur économique.

Mobiliser le concept de ressource pour comprendre le fonctionnement des sites et de leurs territoires d'appartenance

Introduire la notion de ressource comme fil conducteur de cette recherche doit nous permettre d'étudier les conditions d'émergence d'un équilibre – ou pas - entre les dimensions sociales, culturelles environnementales, financières et économiques des sites exceptionnels.

Les ressources dont disposent les territoires sont multiples et renvoient à de nombreux postulats théoriques et empiriques. Ainsi, la ressource peut être territorialement générique ou au contraire spécifique au lieu ; elle peut être diffuse ou localisée, abondante ou au contraire rare, épuisable ou renouvelable, matérielle ou immatérielle, exogène ou endogène, urbaine ou rurale... Il peut s'agir de ressources de production et/ou de consommation. Le passage de l'idée de ressource à celle de « *ressource territoriale* » introduit l'idée de spécification par le territoire et invite à prendre en considération leur gouvernance (Gumuchian & Pecqueur, 2007 ; Mollard, 2001 ; François et al., 2006). Les travaux récents sur les formes de « *recentrage* » des activités économiques, culturelles et sociales – dont les districts constituent une des formes – ont permis de comprendre

⁴ Réseau des Grands Sites de France, 2014, *Les structures gestionnaires des grands sites*, fiche synthétique.

comment ces ressources étaient mobilisées par les différentes catégories d'acteurs locaux dans un processus de développement territorial (Bagnasco, Courlet, Novarina, 2010). D'autres recherches ont montré comment les acteurs, par le biais notamment du développement de coopérations, sont en mesure de transformer des contraintes en ressources (Novarina, 2011). Cette perspective de recherche apparaît particulièrement féconde quand on l'applique aux paysages et au patrimoine. Les exemples des régions industrielles (industrie horlogère du Jura suisse, activités portuaires du Havre) ou agricoles (territoires des *Langhe-Roero* et *Monteferrato* au sud de Turin) en crise mettent en lumière les processus de coopération entre professionnels d'un même secteur dans un premier temps, entre acteurs appartenant à des mondes différents (ceux de l'agriculture, de la grande industrie, de la culture, de la protection de la nature) dans un second temps. Ces mobilisations permettent de créer de nouvelles formes de coopération autour d'un patrimoine commun en intégrant développement des activités économiques, mise en valeur des ressources culturelles, et préservation de l'environnement et des paysages.

La cogestion de ces ressources de nature différente permet donc d'envisager des complémentarités possibles entre des modes de développement jugés jusque-là non conciliables. Dans un travail récent (Talandier, 2014), l'analyse des interactions entre aménités, dynamiques socio-économiques productives, résidentielles, touristiques et types de territoires apporte des éléments nouveaux de compréhension concernant les facteurs du développement territorial, de la métropole aux espaces ruraux. Les résultats obtenus invitent à reconsidérer les paysages, le patrimoine comme de véritables ressources économiques – y compris métropolitaines – et non pas seulement comme des attributs territoriaux coûteux à entretenir. Ceci étant, la question des moyens financiers, indispensables pour valoriser les attributs des sites, et leur gestion, n'est pas secondaire ; elle constitue au contraire l'une des conditions nécessaires pour envisager des modes de développement équilibré des sites exceptionnels. Si l'on accepte le principe d'un patrimoine résilient (Berdoulay, Soubeyran, 2013) – empreint de réflexivité, de coévolution, de coadaptation entre nature et société (Simon, 2006) – et non celui d'un patrimoine résistant – figé, fermé, coupé du monde, hors-temps et hors-sol – il devient possible de replacer les grands sites exceptionnels dans leur environnement spatial, social et culturel afin de mieux en saisir la complexité et les enjeux, et également afin d'envisager des modes de gestion appropriés à la diversité des sites eux-mêmes, des contextes territoriaux dans lesquels ils s'insèrent.

La question des modes de gestion et du rôle des gestionnaires apparaît alors centrale. Placés au cœur des tensions, ils ont en charge les arbitrages entre les enjeux du territoire, convergents ou divergents, portés par l'ensemble des acteurs impliqués. Des modes de régulation qu'ils mettent en place, des coproductions qu'ils engagent ou suscitent, dépendent les équilibres (ou non) socio-économico-environnementaux et financiers.

2. METHODOLOGIE

Les questions posées par le Plan Urbanisme Construction et Architecture (PUCA) aux chercheurs portent à la fois sur le contexte, les conditions et les moyens de contribution des sites exceptionnels au développement local. Les résultats attendus ne peuvent être apportés par une approche disciplinaire ou corporatiste. C'est le pluralisme des points de vue sur ce patrimoine commun qui permettra d'en identifier l'impact, l'apport pour les territoires sous contrainte de sa gestion et de son financement.

Ainsi, l'équipe est constituée de chercheurs appartenant à trois structures différentes, deux laboratoires de recherche et un bureau d'études (UMR Pacte – Grenoble ; Lab'Urba – Paris-Est ; Acadie-Reflex). Elle est composée d'économistes, de géographes, d'urbanistes, de sociologues et de politistes, spécialistes des questions de développement économique, de tourisme, de finance et gestion publique locale, de patrimoine, de paysage et de préservation des espaces naturels, d'innovation dans les territoires, de politiques publiques et de politiques culturelles.

La méthodologie s'articule autour d'une phase quantitative, d'une phase qualitative et, enfin d'une phase expérimentale. Ces trois phases nous permettent de proposer une réponse pour **les axes 1 et 2** de la consultation du PUCA. Ces deux axes nous paraissent intimement liés et nous proposons de les traiter conjointement tout au long du programme.

La première phase a pour objectif d'étudier l'inscription des 41 Grands Sites de France et les 39 sites classés au patrimoine Unesco⁵ dans les processus de développement socio-économique des territoires, afin de pouvoir dresser une typologie des sites dans leur contexte territorial. La phase qualitative sera menée sur plusieurs types de sites identifiés dans la typologie, afin d'étudier plus finement les processus de mise en tension entre les aspects financiers, économiques, socio-culturels et environnementaux dans un souci de trouver les chemins d'équilibre ainsi que les arbitrages ou modes de régulation tels qu'ils peuvent être initiés par les gestionnaires. Un travail de *benchmark* sera mené durant cette phase pour d'autres sites patrimoniaux en Europe, dans le but d'identifier des modalités de gestion originales et différentes de celles pratiquées en France.

Enfin, si les dynamiques des sites et leur mode de gestion (en France et ailleurs) sont ainsi éclairés, se pose également la question de leur évolution et devenir... Sous quelles conditions ces sites constituent-ils des lieux favorables à de nouvelles expérimentations, comment peuvent-ils devenir de véritables laboratoires d'innovation, quels apports ces nouvelles approches en termes de fab'lab, living'lab ... peuvent-elles amener pour les sites et leurs territoires ?

Enfin, des séminaires transversaux, pluridisciplinaires, réunissant les trois équipes mobilisées dans ce projet, accompagneront et nourriront nos réflexions conceptuelles et empiriques tout au long de ce programme qui durera deux ans.

⁵ Parmi les 41 Grands Sites de France, 8 sont également classés au patrimoine mondial de l'Unesco (dont 4 en tant que sites, 2 au titre des chemins de Saint-Jacques de Compostelle, 2 au titre du bien Causses-Cévennes).

METHODOLOGIE DE LA PHASE QUANTITATIVE

1 - Sites exceptionnels et processus de développement territorial

Cette partie consiste à dresser un diagnostic des processus de développement territorial observés dans les territoires auxquels appartiennent les 72⁵ sites exceptionnels retenus. Ce diagnostic vise plus précisément à mettre en lumière les moteurs du développement observés dans ces territoires et leurs effets. Nous sommes en présence de sites reconnus pour leur attractivité touristique (révélée ou potentielle) et pour leur qualité patrimoniale. Cet état de fait se traduit par des dynamiques territoriales particulières dans lesquelles économie productive, économie résidentielle, économie touristique ou bien encore économie pré-sentielle peuvent se compléter, s'enrichir mutuellement, mais aussi s'exclure l'une de l'autre... selon les sites et leur contexte territorial (rural/urbain ; région attractive ou non ; proximité d'une grande métropole ; passé industriel ; état des finances publiques locales...).

Calcul des bases économiques et propension à dépenser localement

Le calcul des bases économiques et des propensions à dépenser localement s'appuie sur une méthodologie développée par Laurent Davezies et Magali Talandier (notice méthodologique de 17 pages disponible dans Talandier, 2007). Il s'agit de mesurer à l'échelle des territoires⁶ dans lesquels s'inscrivent ces sites le poids respectif des richesses générées par l'économie productive (exportation de biens et services) ; l'économie résidentielle et touristique (tourisme, retraites, salaires des navetteurs) ; l'économie publique et sociale (revenus de transferts et traitements des fonctionnaires). Ce premier travail permettra d'identifier l'apport du tourisme, mais aussi **le degré de dépendance aux activités touristiques** de chaque territoire.

Mais, une fois ces richesses créées ou captées, l'enjeu pour le territoire est d'en assurer une circulation en interne. Ainsi, la propension des territoires à retenir et à faire dépenser ces richesses en local sera également mesurée pour chaque territoire. Ces calculs permettent de mettre en évidence l'importance ou non des **processus de diffusion de la dépense touristique**, et donc aussi d'ancrage potentiel ou vérifié de l'économie touristique dans l'économie locale.

Les bases de données mobilisées sont issues de l'Unedic (Accoss), RGP-Insee, DGI, Dads, observatoire du tourisme, CAF...

Synergie ou concurrence intersectorielle

Dans ces territoires où l'économie liée au tourisme constitue un moteur essentiel du développement local, se posent de nombreuses questions sur les effets d'entraînement du tourisme entre les différents segments de l'activité touristique (restauration, hébergement, activités de loisirs, services...), mais également vis-à-vis des autres secteurs d'activité. Assistes-t-on à des **synergies entre tourisme et reste de l'économie** (agriculture, artisanat, BTP, services aux personnes, ingénierie, mais aussi ESS...) ou, au contraire, constate-t-on une perte dans la diversité du tissu économique local ? Existe-t-il, grâce à l'essor de filières spécifiques, des formes d'endogénéisation de la base productive ?

⁶ Un travail devra être fait pour désigner selon les sites, le territoire d'étude pertinent, qu'il soit institutionnel (commune, canton, EPCI, Scot, Syndicat mixte...), fonctionnel (zonages Insee) ou créé pour la présente recherche.

Des réponses à ces questions seront apportées par une analyse diachronique extrêmement fine des évolutions de l'emploi par secteurs d'activités et formes juridiques, ainsi que par la mobilisation de bases de données locales concernant les créations et les transferts d'établissements par secteur (Données Unedic-Accoss, REE, Insee).

Conséquences sociales

Enfin, quelles sont les **conséquences sociales de la présence d'un grand site** dans un territoire ? Cette question sera abordée à la fois en étudiant les types d'emplois créés (niveau de qualification ; saisonnalité ; type de contrat) ; mais également l'évolution des indicateurs de pauvreté et d'inégalités sociales dans le territoire. Des analyses seront réalisées sur les flux de population par type de CSP afin de révéler d'éventuelles dynamiques de gentrification ou de vieillissement de ces lieux. Parallèlement, l'observation des prix de l'immobilier dans ces zones devrait nous apporter quelques éclairages sur d'éventuels effets d'éviction sociale.

Les données utilisées sont celles de l'Insee principalement et des sites de promotion immobilière.

Conséquences financières

Du fait de sa logique propre, le système fiscal local est partiellement en décalage par rapport aux réalités des territoires et à leur évolution. Il est néanmoins sensible à leurs dynamiques de développement, à leurs modes d'aménagement (Fritsch, Navarre, 2012 ; Navarre, Rousseau, 2013). Les communes touristiques affichent ainsi des profils financiers spécifiques (De Biaisi, 2008). Les ensembles intercommunaux situés dans des territoires attractifs sur le plan résidentiel sont plutôt dans des perspectives favorables, du point de vue de leurs ressources (Navarre, Rousseau, 2013). Qu'en est-il pour **les collectivités abritant un grand site ou subissant son influence** ? Les particularités du processus de développement, supposant ou engendrant là une disponibilité d'équipements, de services ou d'aménagements en cohérence, génèrent-elles des volumes particuliers de dépenses ? L'inégale répartition, entre les localités impliquées, des richesses fiscales (tributaires de la localisation des activités, des populations) s'accroît-elle avec le processus de développement, pouvant en retour jouer comme facteur limitatif et accentuer les déséquilibres ?

Pour répondre à ces questions, quelques indicateurs-cibles (le volume unitaire des dépenses, le taux d'équipement, les capacités d'épargne et de désendettement, par exemple) seront retenus, et comparés aux moyennes existantes ou établies *ad hoc*. La fiscalité de chaque collectivité sera analysée, ainsi que l'évolution des bases fiscales et des taux d'imposition, pour quelques dates-clés. Une attention particulière sera apportée aux relations, voire aux distorsions, entre « richesse fiscale » (les moyens d'action publique) et « richesse sociale » (les revenus des habitants). Les données nécessaires à ces évaluations proviendront des sources officielles existantes⁷.

Résultats attendus

Analyser l'impact des sites exceptionnels sur le développement socio-économique et la gestion financière des territoires dans lequel ils s'inscrivent.

⁷ A partir du site interministériel www.collectivites-locales.gouv.fr

2 - Typologie des sites exceptionnels dans leur contexte territorial

A la lecture de la liste des Grands Sites de France, comme de celle des sites classés au Patrimoine Mondial par l'Unesco, on découvre la grande diversité des territoires concernés par ce classement associant un patrimoine jugé exceptionnel du point de vue historique (basilique et colline de Vézelay, Cité de Carcassonne, Pont du Gard par exemple) ; des paysages naturels (Cirque du Fer à Cheval en Haute-Savoie, Dune du Pilat par exemple) ; ou bien encore un patrimoine urbain et industriel plus récent (Le Havre ; le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais) s'insérant dans des projet de régénération urbaine dans un contexte de crise industrielle. Les sites concernés par cette recherche sont donc d'une très grande diversité. Une même grille de lecture ou d'analyse pourrait difficilement être appliquée et pourrait même constituer une limite à l'exercice de préconisation pour l'action que sous-tend ce type de travaux. Nous proposons donc d'établir une typologie des 72 sites construite sous forme matricielle, autour de deux entrées :

- L'une sur **le contexte territorial** : à partir de l'analyse des processus de développement territorial (cf. *supra*), nous essaierons de distinguer des types de contextes territoriaux et de modes de développement socio-économique ;
- L'autre basée sur **les caractéristiques propres au site** regroupées en 5 catégories :

Nature des sites :

Monuments historiques, préservation de paysages naturels, site urbain, friche industrielle, association de patrimoine naturel et de patrimoine culturel, etc. ;

Emprise spatiale des sites :

Certains sont inscrits dans le territoire d'une seule commune (Cité de Carcassonne, basilique de Vézelay, Cirque du Fer à Cheval à Sixt...), alors que d'autres (Baie de Somme, Camargue Gardoise, Marais Poitevin, Val de Loire...) constituent des territoires de plusieurs milliers d'hectares.

Gouvernance des sites :

L'emprise spatiale du site implique des modalités de gestion diverses, associant une diversité d'acteurs publics, voire plus rarement privés, ou non. La diversité des territoires concernés explique la diversité des problèmes à traiter par les autorités en charge de la gestion de ces sites.

Modalités de gestion :

Les entités gestionnaires des sites exceptionnels sont fortement différentes, qu'il s'agisse de leur forme institutionnelle (cf. *supra*), de leur maturation ou ancienneté, de l'ampleur des missions ou compétences qui leur reviennent⁸, ou bien encore de leur surface financière⁹.

Des données indicatives (de leurs dépenses, de leur endettement, de leurs résultats...) seront mobilisées de façon à rendre compte de l'importance de leurs

⁸ Porteuses du projet de territoire et d'objectifs partagés, elles interviennent tantôt comme structures d'animation, de conseil aux collectivités-membres, tantôt comme des maîtres d'ouvrage à part entière, voire encore comme des gestionnaires d'équipements collectifs et/ou de patrimoines immobiliers, hôteliers...

⁹ Le budget de certains syndicats mixtes avoisine quelques centaines de milliers d'euros quand d'autres gèrent plusieurs centaines ETP et une importante masse salariale.

activités. La structure de leur budget sera analysée, afin d'en faire apparaître les points-clés.

Les informations nécessaires seront mobilisées à partir de premiers entretiens téléphoniques avec les services gestionnaires concernés. Des indicateurs valant pour les différents types de gestionnaires seront intégrés aux typologies envisagées, en complément des agrégations établies pour les collectivités impliquées (cf. *supra*).

Fréquentation touristique et clientèle des sites :

Selon les statistiques disponibles par site, nous intégrerons la fréquentation et le type de clientèle comme facteur structurant de la gestion des sites.

A titre informatif, afin d'améliorer nos connaissances sur la fréquentation touristique des lieux, un travail statistique expérimental pourrait être réalisé sur quelques sites à partir de la base de données « *Flux Vision* », un système de mesure de la population présente développé par l'opérateur téléphonique *Orange*¹⁰. Cette base de données, que nous pourrions mobiliser dans le cadre de cette étude avec l'appui des commanditaires s'ils sont intéressés, permet de connaître la population effectivement présente sur un site tout au long de l'année et selon les heures, mais également leur provenance. Il serait alors possible d'étudier la fréquentation réelle du site, les fluctuations saisonnières et journalières, mais également le degré de rayonnement du site pour connaître la part du tourisme de proximité, ou au contraire l'attractivité internationale du lieu. Toutes ces informations nous permettraient de mieux qualifier et caractériser les sites exceptionnels.

Résultats attendus

Dresser une typologie des sites exceptionnels français dans leur contexte territorial.

¹⁰ Un descriptif de la solution commerciale d'Orange est présenté à l'adresse suivante : <http://www.orange-business.com/fr/produits/flux-vision>.

METHODOLOGIE DE LA PHASE QUALITATIVE

Nous prévoyons des explorations approfondies sur 8 sites en France et 3 en Europe (cf. *benchmark*).

1. Mise en tension et recherche d'équilibre dans quelques sites français

Les terrains français seront choisis en fonction des résultats de la typologie (en concertation avec le commanditaire) afin de tenir compte de la diversité des sites. L'objectif de cette phase qualitative est **d'étudier, sur le terrain, la réalité des enjeux, la véracité des tensions, mais aussi les consensus et complémentarités** possibles entre les aspects financiers, économiques, environnementaux et socio-culturels des sites exceptionnels.

Cette partie mobilise les compétences de chercheurs, experts dans l'un des 4 champs étudiés (finance, économie, environnement, socio-culturel). Chaque site, selon la pertinence du champ à privilégier, est investi par un binôme de chercheurs, croisant leurs deux thématiques.

La transversalité est assurée par la constitution d'une grille d'entretien commune aux 4 chercheurs et aux 8 sites (ou plus), complétée par une série de questions propres à chaque thème et au type d'acteurs rencontrés. Des séminaires transversaux qui mobilisent les chercheurs impliqués dans cette phase « terrain », mais aussi l'ensemble des autres partenaires associés au programme, sont prévus. Ils ont pour objectif de croiser les approches, résultats et analyses afin d'identifier les modalités opérationnelles de gouvernance et de gestion susceptibles de faire de ces sites de véritables ressources territoriales.

Enjeux financiers

A l'issue de l'exploration d'ensemble, les explorations approfondies pour les sites choisis permettront de poursuivre 4 objectifs :

a) l'examen de la façon dont l'équilibre financier de l'entité gestionnaire se construit

L'analyse fera apparaître quelles sont les **dépenses essentielles** (et notamment celles qui sont contraintes) ; elle permettra de repérer les **financements mobilisés** et d'identifier leur provenance. Quel est le degré de dépendance par rapport à des versements externes (étatiques, européens...) ? Comment et pour quels types d'actions les différentes entités membres participent-elles au financement d'ensemble ? Quelle pression cela représente-t-il sur leur propre budget ? Sur le plan pratique, cette étape inclura la constitution d'un compte analytique¹¹ pour les entités (communes, départements, voire syndicats), lorsque ce qui relève du grand site ne constituant qu'une part de leurs activités.

b) la construction d'un compte local du grand site

En consolidant les comptes des acteurs publics locaux, pour la partie de leur activité liée au grand site, la démarche doit conduire à établir une vision d'ensemble, dépassant ce qui

¹¹ Ou l'utilisation si la comptabilité analytique est pratiquée localement.

relève *stricto sensu* du seul gestionnaire¹². Quelles sont les dépenses et les recettes imputables, de façon directe et indirecte, au grand site ? L'évaluation projetée constitue une façon de faire apparaître les ajustements/désajustements entre les charges et les bénéfices revenant à chacun.

c) une analyse de la fiscalité directe locale, pour l'ensemble du territoire concerné

Quelles sont, pour l'ensemble et pour chacune des collectivités concernées, les apports des taxes locales ? Quels sont, des ménages (résidents et occupants des résidences secondaires) ou des entreprises, les principaux contributeurs ? La cartographie ainsi établie pourra être mise en perspective avec les investigations portant sur la dynamique du développement local, et sur ses ressorts.

d) un focus sur la tarification (et sur la taxe de séjour)

Une attention particulière sera apportée aux modalités de tarification (les droits d'entrée, des visites spécifiques...), lorsque celle-ci est pratiquée et possible. La participation financière des usagers est centrale, porteuse d'enjeux essentiels, à de multiples titres (Greffé, 2003). Comment les usagers (locaux/provenant de l'extérieur) sont-ils sollicités ? Quelle contribution génèrent-ils et comment les sommes perçues participent-elles de l'équilibre financier ? Les entretiens auprès des gestionnaires serviront à cerner quelles sont les finalités assignées à cette tarification, quel est le sens et la portée de la gratuité éventuelle (pour certains publics, pour certaines prestations...). L'on examinera par ailleurs si et comment les gestionnaires de sites, les acteurs impliqués misent sur d'autres types de ventes (restauration, objets de consommation...) pour compléter les recettes des billetteries. Un équilibre d'ensemble est-il de la sorte recherché, par une complémentarité de financements¹³, contribuant à faire système ?

Dans tous les cas, des informations seront collectées afin, entre autres, d'éclairer quant aux choix de gestion opérés (régie/délégation), quant aux partenariats ou financements privés mis en place, quant aux obstacles – éventuels -s'opposant à ces associations. Sur un plan pratique, les clés de répartition évoquées¹⁴ seront discutées avec les gestionnaires et avec les services concernés. Le compte local du grand site sera soumis, comme support d'investigation, aux acteurs locaux rencontrés. Il permettra d'évaluer si les représentations livrées sont conformes, ou non, aux intuitions ou connaissances locales et tout autant, de consolider leur portée, avant d'éventuelles extensions. Les séminaires transversaux, des avis d'experts permettront par ailleurs de tester les dispositifs proposés et de discuter les analyses qu'ils rendront possibles.

Résultats attendus

Repérer des contraintes, des facilités contribuant aux (des)équilibres financiers et pesant (ou non) sur les modalités de gestion

¹² L'opération est particulièrement nécessaire là où la surface financière du gestionnaire est restreinte, au regard de l'ampleur du site, des dépenses et recettes qu'il génère localement.

¹³ Supposant des liens entre parties prenantes, voire des stratégies convergentes

¹⁴ Ventilations analytiques, fiscales, etc.

Analyse des enjeux économiques : in situ ou ex situ ?

Si les sites exceptionnels sont certainement des ressources économiques pour ceux qui les exploitent, il n'est pas toujours évident que cette exploitation profite de façon décisive aux territoires dans lesquels ils s'inscrivent (Prud'homme, 2008). Parmi les questions restées en suspens, se pose celle de l'ancrage ou non des activités économiques générées par le tourisme. Il n'est, par exemple, pas évident que les grandes chaînes hôtelières, et les entreprises franchisées en général, rémunèrent un capital détenu ou remobilisé localement. Inversement, si l'attractivité d'un site exceptionnel sert de vitrine commerciale à de nombreux produits et services locaux, on peut s'attendre à une meilleure valorisation territoriale.

D'où notre volonté de tenter de démêler, ce qui dans le processus de développement permis par le site, relève de bénéfices *in situ* – c'est-à-dire de bénéfices pour le territoire dans lequel il s'inscrit – et ce qui est au contraire *ex situ* – à l'avantage de territoires déconnectés du site. Et ce, en répondant aux questions suivantes : Qui exploite l'attractivité du site ? S'agit-il d'entrepreneurs locaux ou d'entreprises franchisées ? S'organisent-ils en cluster ? Auquel cas, le cluster permet-il d'augmenter l'investissement local ? Plus généralement, y-a-t-il une fuite importante de la rémunération du capital ? Les activités ont-elles des effets d'entraînement de proximité ? Lesquels ?

L'hypothèse de ressource sous-jacente à notre étude suggère que pour qu'il y ait gestion de long terme des équilibres, il faut une implication de la société civile locale, qui sera d'autant plus grande que l'exploitation économique du site profite à son développement. Ce qui soulève de nouvelles questions : lorsque les activités qui exploitent l'attractivité du site n'en dépendent pas exclusivement, sont-elles quand même soucieuses du devenir du site ? Y-a-t-il des différences de sensibilité entre les indépendants et les franchisés ? Des différences entre les entreprises organisées en cluster et celles non coordonnées ?

Pour répondre à ces questions, nous privilégions une approche qualitative en conduisant des entretiens semi-directifs dans les sites retenus auprès de partenaires tels que les chambres consulaires, les réseaux d'entreprises, le gestionnaire du site, l'office du tourisme ou encore les hôteliers et gérants de camping... L'accès à des statistiques et données d'entreprises sera étudié au cas par cas, en amont par entretiens téléphoniques ou bien directement sur le terrain. Enfin, nous gardons une grande flexibilité dans le choix des partenaires en fonction des contextes territoriaux et de la coopération de ces derniers.

Résultats attendus

Evaluer et analyser ce qui, dans le fonctionnement économique, bénéficie plus ou moins au site, au territoire

Analyse des enjeux environnementaux : fragilités, inégalités et conflits

Dès 1976, la politique « grand site » menée par l'Etat Français qui vise à apporter une réponse aux problématiques générées par la sur-fréquentation de sites remarquables n'est pas sans présenter une certaine ambiguïté : en effet, alors que le même classement vise à préserver le caractère exceptionnel du site, il offre également une plus grande visibilité auprès du grand public, favorisant ainsi son attractivité. Un premier questionnement se pose : en quoi la qualification au titre d'un classement (PNR, Unesco, site classé) permet-elle

la préservation réelle des qualités environnementales et paysagères d'un site au regard de la sur-fréquentation touristique?

Suite au développement d'études d'impacts environnementaux des sites reconnus « grand » sites », nous pouvons observer aujourd'hui la mise en place de nombreuses politiques à caractères écologiques afin de les restaurer mais aussi afin de conserver leur caractère patrimonial et donc esthétique. Le caractère identitaire est renforcé à travers la mise en image d'un paysage spectacle qui impose de masquer les stigmates d'une activité touristique en les déplaçant en dehors du site (parking du Mont Saint Michel par exemple). Les inégalités territoriales apparaissant au cœur de leur gestion où les espaces limitrophes subissent alors les impacts de l'attractivité du grand site. Quelles compensations environnementales sont-elles imaginées pour contrebalancer les coûts environnementaux supportés par ces territoires de proximité?

Ainsi, la **relation contradictoire entre la préservation d'un site et l'accueil du public** nécessiterait la mise en place d'une démarche partenariale de « gestion durable et concertée pour conserver la valeur et l'attrait » (Benos et Milian, 2010) du territoire. Or le consensus, afin de permettre la gestion durable du site sur le temps long, est-il crédible dans la résolution de conflits environnementaux ? Ces démarches partenariales sont-elles véritablement initiées sur ces grands sites?

L'essentiel du travail s'articulera autour de la mise en place d'une méthodologie s'appuyant sur des entretiens semi-directifs auprès d'acteurs locaux, sur deux ou trois sites privilégiés. Il s'agira d'appréhender les différentes facettes de cette relation contradictoire entre la préservation d'un site et sa forte fréquentation, à travers l'analyse des discours des différentes parties prenantes intervenant sur le site : représentant de l'Etat, gestionnaires, collectivités locales, société civile. Ces discours seront recoupés avec différents documents collectés, comme des plans de gestion, des études d'impact environnementales, des relevés faunistiques et floristiques d'associations environnementales, etc. Nous identifions trois grandes phases dans l'organisation du travail :

a) Si au titre de la reconnaissance « grand site » d'un territoire, il y a une valorisation évidente de l'identité paysagère de ce dernier, **l'identification des ressources environnementales** (réserve de biosphère, productions agricoles...) qu'il pourrait supporter sera une première étape indispensable à la réponse à notre questionnement.

b) Une deuxième phase consistera à identifier les **fragilités et menaces environnementales** en fonction des problématiques locales pesant au sein de chaque site : d'ordre économique comme l'artificialisation des sols, le développement d'une agriculture intensive, ou d'ordre environnemental comme la surpopulation de certaines espèces (ragondin, jussie...), etc.

c) Une dernière phase interrogera les différents types de **conflits environnementaux** pouvant s'exprimer autour de la préservation de ces sites. Nous émettons l'hypothèse que trois cas d'inégalités territoriales se distinguent :

- Inégalités internes à un site : sur des espaces de grandes surfaces, de type PNR, ou des grands sites Unesco comme la Vallée de la Loire, tous les lieux ne bénéficiant pas de la même attractivité. Les coûts environnementaux diffèrent d'un espace à un autre.

- Inégalités entre le site et son environnement proche : de par la sanctuarisation du territoire pour la préservation de son caractère exceptionnel, les espaces « plus ordinaires » limitrophes supportent les contraintes de l'attractivité du site (parkings, activités commerciales, etc.). Leur vulnérabilité environnementale est d'autant plus forte que souvent les efforts se concentrent sur le grand site.
- Inégalités dans l'accès à la ressource : la labellisation d'un site peut conduire à l'exclusion pour les locaux de l'utilisation de la ressource (bois, agriculture, jouissance du site sans péage, etc.). Les normes contraignent alors l'utilisation initiale que pouvaient avoir les usagers locaux du site avant la labellisation.

Résultats attendus

Identifier les tensions en matière de paysage, d'environnement en lien avec les dimensions gestionnaires des sites

Enjeux socio-culturels

Dans l'analyse de la gestion des grands sites, la dimension socioculturelle est primordiale. Il apparaît en effet que si une ressource est toujours un moyen de créer de la richesse, il serait erroné de supposer que ces fins marchandes sont seules et uniques. Le site est un facteur potentiel de la croissance économique, confronté à la conjoncture marchande mais aussi un élément fondateur de la dynamique socioculturelle locale qui s'inscrit plus ou moins dans l'histoire de la collectivité. Si la protection du patrimoine culturel et naturel est considérée comme un impératif incontournable, il y a aussi lieu de s'interroger sur la perte d'accessibilité liée à sa préservation. C'est cette question de l'appropriation et de ses impacts qui sera questionnée ici.

L'exemple de la Grotte Chauvet en Ardèche est sur ce point éclairant. En faisant le choix initial d'organiser la valorisation exclusive du site, le Conseil général suivi ensuite par la Région Rhône-Alpes ont jusqu'ici limité toute forme d'appropriation partagée. Vingt ans après sa découverte, les habitants et les acteurs culturels et touristiques attendent toujours l'ouverture d'un site assurant la restitution du bien, financé très majoritairement par de l'argent public et mis en délégation. Jusqu'ici, les liens entre ce site emblématique, inscrit cet été au patrimoine mondial, et les habitants furent retissés péniblement à grands coups médiatiques (signalétique omniprésente, conférences, expositions conçues par le musée du quai Branly, ouverture du chantier). L'ouverture de l'espace de restitution appelée « Caverne du Pont d'Arc » devra ainsi conjointement réussir l'activation de la ressource, mais aussi en favoriser sa révélation auprès des différents acteurs et visiteurs du territoire. Ce n'est qu'à cette condition que la gestion du site en sera facilitée, l'argent public investi légitimé et ses retombées territoriales optimisées. La présentation rapide de quelques dynamiques socioculturelles engagées autour de ce site révèle l'intérêt de leur étude et permet de lister quelques enjeux.

La méthode proposée vise donc à questionner ces enjeux socioculturels en complémentarité des autres dimensions. Trois entrées, toutes liées à la question de l'appropriation du site, sont privilégiées.

La première, se propose de questionner **les éléments facilitateurs de l'appropriation**. Comment les liens entre les gestionnaires des sites et les acteurs du territoire participent-ils à construire et à enrichir l'appropriation du site par ses usagers et ses non usagers (population locale) ?

La deuxième entrée regroupe différents questionnements autour de la confrontation entre **les enjeux de valorisation et les enjeux de l'appropriation**. Dans quelle mesure les labellisations accordent aux sites une reconnaissance locale en plus de leur accorder une distinction valorisable ? Quelles sont les conséquences pour les pratiques résidentielles locales de ces valorisations touristiques ? Sont-elles conciliables et à quelles conditions ? Alors que les logiques de rentabilité et de préservation convergent vers une fermeture des sites, comment maintenir l'ouverture nécessaire à leur fonction de transmission culturelle ? Enfin, la question centrale de **l'appropriation et de la réciprocité entre le territoire et son site** est posée. Une appropriation territoriale maximale a-t-elle pour conséquence une gestion facilitée pour le site et une meilleure rentabilité ?

En complément des différents entretiens menés auprès des gestionnaires des sites et de leurs propriétaires, nous proposons d'enquêter d'autres acteurs engagés dans la vie du territoire mais non directement impliqués dans les sites eux-mêmes. Un travail sera engagé auprès des collectivités locales (non directement impliquées), des chambres consulaires, des acteurs touristiques, mais aussi sociaux, éducatifs et culturels.

Résultats attendus

Appréhender les dimensions socio-culturelles des grands sites, les conditions de leur appropriation

2. Etudes de cas européen et benchmark

Parallèlement aux travaux menés sur les sites français, des **comparaisons à l'échelle européenne** seront réalisées car elles nous permettront :

- de faire apparaître des catégories de sites non ou peu prises en compte par les autorités françaises ;
- de rendre compte de stratégies, peu répandues en France, recherchant notamment l'implication des acteurs privés (entreprises, organisations professionnelles, associations, population) dans la mise au point d'un projet territorial, dont l'identification, la préservation et la mise en valeur du patrimoine font partie ;
- d'étudier des modalités de gestion plus diversifiées qui s'appuient sur la construction de partenariats et l'implication de partenaires privés (fondations, offices du tourisme, agences de développement local, syndicats, associations, habitants).

L'objectif de la démarche de benchmarking développée dans ce programme de recherche est, à partir d'une étude de documents, de travaux existants, mais aussi de quelques études de cas, de montrer que :

- les effets de la fréquentation d'un site sur le développement local dépendent de la manière dont il est intégré dans un produit touristique plus large ;
- ces effets sont fonction de l'implication d'un large ensemble d'acteurs locaux (plus particulièrement d'acteurs privés) dans la définition et la mise en œuvre d'un projet

local cherchant à articuler action de préservation du patrimoine et du paysage d'une part, projets de revitalisation ou de développement de l'autre ;

- les modes de gestion à promouvoir sont à mettre en relation avec la nature du projet territorial proposé (valorisation du paysage dans une perspective de diversification de l'offre touristique ; gestion des flux de visiteurs dans la perspective d'une minimisation des coûts et d'une maximisation des effets ; utilisation d'un patrimoine identitaire pour favoriser l'implication des acteurs locaux dans des projets de revitalisation sociale et de régénération urbaine) ;
- ces modes de gestion sont aussi fonction de l'importance des territoires concernés par les classements.

Trois ou quatre cas d'étude pourraient être retenus dans le cadre de cette démarche, situés dans trois pays européens (Grande-Bretagne, Italie et Suisse). Ils sont tous concernés par un classement au Patrimoine Mondial d'éléments de patrimoine culturel et naturel et ont mis en avant des thématiques (les paysages viticoles, le patrimoine industriel et la réhabilitation des friches, l'architecture liée à une activité économique particulière) encore peu présentes au sein des territoires français classés comme Grands Sites.

Le Port Marchand de Liverpool a fait l'objet d'une inscription au Patrimoine Mondial en 2004 et concerne un ensemble d'installations portuaires témoignant de l'importance de l'activité marchande du XVIII^{ème} au début du XX^{ème} siècle. L'action de protection du patrimoine s'inscrit dans une stratégie de régénération urbaine visant à faire face aux effets du déclin industriel qu'a connu cette ville. Elle a été menée dans le cadre des documents d'urbanisme (*Unitary Development Plan*) élaborés à l'initiative de la municipalité et de la construction d'un partenariat avec *English Heritage* (un *public body* lié au gouvernement central), la Loterie Nationale et l'agence de développement de la Région Nord-Ouest.

Le Paysage Industriel de *Blaenavon* (Sud du Pays de Galles), qui témoigne de l'importance de la production de charbon et de fer au XIX^{ème} siècle, a fait l'objet d'une inscription en 2000. La responsabilité de la gestion de ce site est confiée à un partenariat (*Blaenavon Partnership*) qui réunit les autorités locales et régionales, des agences de développement, les acteurs économiques, l'association de promotion touristique, des groupes de volontaires et d'habitants. La participation de tous les acteurs du paysage culturel est passée par la mise en place d'un *Commons Forum*.

L'urbanisme horloger de La Chaux-de-Fonds et du Locle rend compte de l'émergence d'une planification urbaine en relation étroite avec une activité horlogère passant du stade de l'artisanat à celui de l'industrie. Son inscription au patrimoine mondial date de 2009. La gestion du site a été confiée à un groupe permanent (qui réunit un nombre restreint de professionnels) et un comité de pilotage (où sont notamment représentés le Conseil fédéral, les conseils communaux, les administrations communales et les organisations professionnelles du secteur de l'horlogerie). Une association *Mémoires du Futur* a été constituée pour faire partager par les habitants cette identité urbanistique locale.

Le paysage viticole du Piémont (*Langhe-Roero* et *Monferrato*) correspond à une volonté de préserver un équilibre entre les qualités esthétiques des paysages, la diversité architecturale et historique du patrimoine bâti et un art de la vinification, authentique et ancien. Son

inscription au patrimoine mondial date de 2014. La gestion du site a été confiée à une association regroupant les autorités régionales et locales, les professionnels du secteur viticole et vinicole, les associations de promotion touristique et les associations culturelles. La candidature au Patrimoine Mondial est ici le résultat d'un processus ancien de mobilisation des acteurs locaux, qu'il s'agisse des entreprises (au premier rang desquelles il convient de citer la *Ferrero*, plus connue par la marque de son principal produit, le Nutella), les viticulteurs organisés dans la cadre de leur AOC, les professionnels du tourisme et les défenseurs du patrimoine. Ce processus a fait l'objet d'une analyse détaillée de la part de Giocchino Garofoli, un des théoriciens des districts italiens.

Dans chacun des ces terrains d'études, l'analyse s'appuiera à la fois sur :

- l'analyse des projets de candidature, des plans d'urbanisme ou de développement, des plans de gestion disponibles pour chacun de ces sites ;
- une série d'entretiens avec les acteurs locaux (élus, professionnels de l'urbanisme, acteurs économiques, représentants d'associations), l'échantillon étant constitué sur la base d'une méthode réputationnelle.

Selon les caractéristiques propres à chacun de ces terrains, des questions particulières (mobilisation des acteurs locaux autour d'un projet territorial, implication des acteurs privés dans la gestion, développement du partenariat, implication des habitants) feront l'objet d'approfondissements particuliers.

Résultats attendus

Analyser des modalités de gestion originale en Europe et les conditions de leur implémentation en France

METHODOLOGIE DE LA PHASE EXPERIMENTALE – FAIRE DES « SITES EXCEPTIONNELS » DES LIEUX D'EXPERIMENTATION ET D'INNOVATION

Le contexte de mutation des économies, où la connaissance tend à remplacer les ressources naturelles et le travail physique comme outils de développement économique, a pour effet d'accroître l'importance des externalités (Foray, 2000 ; Boutang, 2008). L'activité se fait de plus en plus en dehors de l'entreprise, générant par là même de nouveaux lieux et territoires productifs. Ces dernières années, la ville a polarisé les problématiques d'innovation et de créativité territoriale (Vivant, 2009 ; Besson, 2014). Or les Living Labs, définis par l'Union européenne (2009) comme des « *environnements ouverts d'innovation en grandeur réelle, où les utilisateurs participent à la création des nouveaux services, produits et infrastructures sociétales* », proposent de nouveaux terrains pour expérimenter les innovations : les musées (comme le musée du Louvre à Lens, le musée d'histoire naturelle de Nantes ou le musée des arts décoratifs à Paris à travers les expériences *Museomix*), les bibliothèques (avec la démarche *Labo BnF* de la Bibliothèque nationale de France) ou encore des espaces patrimoniaux majeurs comme la grotte Chauvet dans le sud de l'Ardèche et la démarche Living Lab mise en place dans le cadre de la réplique de la grotte (« *la Caverne du Pont-d'Arc* »).

Ces Living Labs proposent de nouveaux modes de valorisation des sites patrimoniaux, culturels et naturels en lien avec le développement des technologies numériques. Ces laboratoires « vivants » et en grandeur réelle sont potentiellement porteurs d'espoirs pour le développement des « sites exceptionnels », car ils proposent souvent une autre vision du développement économique, soucieux d'un développement durable et collaboratif, d'innovation sociale, de valorisation des ressources humaines locales autour de communautés d'intérêt ou de pratique.

Les « sites exceptionnels » présentent du point de vue des démarches Living Labs au moins deux ressources majeures. D'une part, la présence des millions de visiteurs, qui s'ils ne sont pas considérés comme de simples visiteurs ou spectateurs passifs, peuvent se transformer en contributeurs intéressant la scénographie, la production de dispositifs de médiation scientifique et culturelle, la gestion, ou encore la valorisation numérique des « sites exceptionnels ». D'autre part, les dimensions spatiales (architecturales et naturelles) des sites, constituent par leur caractère « exceptionnel », des terrains d'expérimentation privilégiés pour tester, détourner, valoriser les technologies numériques¹⁵.

L'hypothèse que nous souhaitons tester dans le cadre de cette étude est que les « sites exceptionnels » peuvent non seulement constituer des espaces de préservation du patrimoine ou des espaces ressources pour le développement local, mais aussi des laboratoires en grandeur réelle d'expérimentation, d'innovation ouverte et *in fine* de production. La démarche Living Lab peut apporter un regard décalé et renouvelé dans la gestion économique des « sites exceptionnels ». Une telle approche pourrait permettre d'accroître l'attractivité et donc la fréquentation des sites (communications sur les expériences Living Labs, expérience de visite plus ludique, plus active, « augmentée » et en prise avec les évolutions scientifiques et technologiques). Elle pourrait également

¹⁵ Par technologies numériques, nous faisons référence à la réalité augmentée, aux technologies immersives, aux techniques de captation de mouvement, aux technologies mobiles (smartphone, tablettes, géolocalisation, reconnaissance sonore), aux objets connectés (codes-barres 2D, NFC), aux systèmes RFID etc.

permettre de réduire les coûts de gestion des sites¹⁶, tout en diversifiant les sources de financement. Le modèle économique des sites ne dépendrait plus exclusivement des fonds publics, du mécénat, de la fiscalité des entreprises ou de la tarification des visiteurs. Les démarches Living Labs permettraient de diversifier les financements en impliquant les entreprises spécialisées dans les filières NTIC, les laboratoires de recherche, l'Europe dans le cadre de subventions liées aux démarches d'innovation ouverte, ou encore les visiteurs à travers la mise en place d'un système de tarification adapté aux expériences Living Labs.

Pour conduire cette étude, nous réaliserons un travail d'analyse des démarches existantes, complété par d'une démarche expérimentale d'innovation ouverte sur un site naturel.

Nous analyserons ces Living Labs selon les champs d'action suivants : la co-production de dispositifs de médiation scientifique et culturelle (Living Labs des centres de culture scientifique *Inmediats*, *Museomix*) ; la co-production de la muséographie/ scénographie des sites exceptionnels (Living lab franco-italien, *Alcotra innovations*, Living Lab Erasme et *Museomix*, PACA Labs) ; la co-gestion des sites exceptionnels (Living Lab *Marcovaldo*, Italie) ; la co-production du contenu scientifique et historique des sites exceptionnels (PACA Labs) ; le test et l'évaluation des dispositifs numériques innovants « en grandeur réelle » sur les sites exceptionnels ; la valorisation numérique du patrimoine des sites exceptionnels (Living Lab *Off Road Memory*, Loire¹⁷).

Cette analyse sera réalisée à travers l'étude de documents et la réalisation d'une vingtaine d'entretiens téléphoniques avec les principaux responsables des projets. Ces entretiens pourront également être réalisés via des systèmes de visioconférences (skype, facetime etc..).

L'objectif sera de mettre en évidence :

- des facteurs clés de succès, des freins et écueils à éviter dans le développement de démarches Living Lab sur des sites patrimoniaux et naturels.
- des « bonnes pratiques » potentiellement transférables aux modes de gestion des « sites exceptionnels » et en mesure d'accroître l'attractivité des sites, de réduire les coûts de gestion et de diversifier les sources de financement.

Puis, nous mettrons en place d'une démarche expérimentale d'innovation ouverte sur un site naturel.

Le premier temps de cette démarche consistera en l'organisation d'une journée de co-créativité en présence d'acteurs hétérogènes, qui auront été sélectionnés grâce à des entretiens préalables (collectivités, PUCA, responsables du site naturel, responsables de Living Labs, usagers et visiteurs, habitants, entreprises des filières NTIC, laboratoires de recherche etc.)... A travers ces rencontres improbables, l'enjeu sera de produire des scénarios plus riches et originaux que s'ils avaient été imaginés par les seuls experts, mais aussi davantage ancrés dans les réalités, besoins et aspirations des acteurs et des utilisateurs du site. A l'issue de deux journées d'atelier de co-créativité sur site, les attendus concernent la d'un scénario de développement opérationnel à court / moyen terme, d'une démarche de Living Lab sur un site naturel préalablement sélectionné (selon une grille multicritère que nous avons développé et déjà mobilisée pour des ateliers de ce type dans les PNR).

A travers l'analyse de ces démarches Living Labs, nous chercherons à identifier leur modèle économique (originalité, pérennité et viabilité des modèles ; stratégies de diversification des

¹⁶ L'implication des visiteurs et des communautés d'intérêt dans la gestion et la préservation des sites permettrait aussi d'en réduire le coût de fonctionnement et éventuellement les coûts liés aux travaux de restauration et d'aménagement.

¹⁷ Ce Living Lab permet grâce à des QR codes disposés sur différents supports une visite « augmentée » du territoire. Les habitants sont incités à enrichir les contenus multimédia en proposant à leur tour des textes, des images ou des extraits sonores et visuels. Ils contribuent par là même à la construction d'une mémoire collective vivante et géo-localisée.

sources de financement; développement des services en direction des entreprises et des laboratoires de recherche ; stratégies de *crowdfunding*, etc) ; les retombées économiques, effectives ou espérées en termes notamment d'attractivité et de valorisation des innovations ; les méthodes d'animation et d'implication des communautés d'utilisateurs et de visiteurs dans le développement des sites ; et enfin les méthodes de test, de co-création et d'évaluation des innovations mises en œuvre.

Résultats attendus

La production grâce à l'organisation de deux ateliers de co-créativité d'un scénario de développement opérationnel à court / moyen terme, d'une démarche de Living Lab sur un site naturel préalablement sélectionné grâce à une grille d'analyse multicritère

SEMINAIRES TRANSVERSAUX

Les séminaires transversaux réuniront l'ensemble des chercheurs et experts mobilisés dans cette étude à cinq moments clés de la recherche afin de **s'assurer de la transversalité et de la cohésion du programme** au regard de notre problématique commune (comment faire de ces sites exceptionnels une ressource territoriale ?).

Les cinq moments identifiés sont :

- Un séminaire à l'issue de la phase d'analyse quantitative dédiée à l'étude des sites exceptionnels dans les processus de développement territorial, analyse des résultats obtenus et *brainstorming* pour lancer le travail sur la typologie des sites ;
- Un second à l'issue de la typologie pour valider le choix des sites et travailler sur une grille d'entretien commune pour les terrains en France et en Europe ;
- Un troisième à mi-parcours, pour faire un point sur les matériaux recueillis au cours des études de terrain ;
- Un quatrième à l'issue de la phase qualitative : transversalité et chemins d'équilibre émergents, *brainstorming* créatif avant la phase expérimentale ;
- Un dernier séminaire conclusif.

3. CALENDRIER

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24
Phase quantitative																								
1 Processus de développement territorial																								
2 Typologie des sites																								
Phase qualitative																								
1 Analyse qualitative : tensions et convergences																								
2 Benchmark																								
Phase expérimentale																								
Séminaires transersaux																								
Rédaction rapports et restitution du travail																								

4. LIVRABLES

Deux rapports intermédiaires remis sous format électronique seront livrés : un à l'issue de la phase quantitative, puis un au deux tiers du programme.

Le rapport final rédigé en français sera remis sous format papier et format électronique.

Une synthèse de trois pages, l'une en français et l'autre en anglais, destinée à une large diffusion sera également produite. Un CDRom contenant tous ces éléments sera joint.

5. BIBLIOGRAPHIE

- AUDRERIE D. (1997), *La notion et la protection du patrimoine*, (Vol. 3304), Presses universitaires de France.
- AZNAR O., JEANNEAUX P. AND DESPRES C. (2009), *Les services environnementaux fournis par l'agriculture, entre logique sectorielle et logique territoriale : un cadre d'analyse économique*, communication aux 3èmes journées de recherches en sciences sociales, INRA SFER CIRAD, 09 - 11 décembre 2009, Montpellier, France
- BAGNASCO A., COURLET C., NOVARINA G. (2010), *Société urbaine et nouvelle économie*, Paris, L'Harmattan, La Librairie des Humanités, 121 p.
- BENHAMOU F. (2012), *Économie du patrimoine culturel*, Paris, La Découverte, coll. « Repères / Culture et communication », 126 p.
- BENHAMOU F., THESMAR D. (2011), *Valoriser le patrimoine culturel de la France*, Rapport, Conseil d'Analyse Économique, 162 p.
- BENOS R. et J. MILIAN J. (2010), « Quel patrimoine naturel pour construire l'action publique ? La "politique" des Grands Sites dans le massif du Canigou », Ch. Bouisset, I. Degrémont (dir.) Patrimoines naturels, *Sud-Ouest Européen*, 2010, n° 30, p. 5-17
- BERDOULAY V., SOUBEYRAN O. (2013), « Sens et rôle du patrimoine naturel à l'heure de l'aménagement durable et du changement climatique », *L'Espace géographique*, 2013/4 Tome 42, p. 370-380.
- BESSON R. (2014), Capitalisme cognitif et modèles urbains en mutation. L'hypothèse des Systèmes Urbains Cognitifs, in LE BLANC A., PIERMAY J-L, DAVIET S., *Villes et industries*, Lille : Territoire en mouvement, n° 23-24, pp. 102-114.
- BOIDIN B., HIEZ D., ROUSSEAU S. (2008), « Biens communs, biens publics mondiaux et propriété. Introduction au dossier. », *Développement durable et territoires* [En ligne], Dossier 10 | 2008, mis en ligne le 07 mars 2008, consulté le 12 octobre 2014. URL : <http://developpementdurable.revues.org/5153> ; DOI : 10.4000/developpementdurable.5153
- BOUTANG Y-M (2008), *Le Capitalisme Cognitif : La Nouvelle Grande Transformation*, Paris : Editions Amsterdam, coll. Multitude/Idées, p.245
- COSTENZA R. et al. (1997), "The value of the world's ecosystem services and natural capital", *Nature*, 253-260
- CREDOC (2008), *Les retombées économiques et les aménités des espaces naturels protégés*, Collection des rapports, n°255, 132p.
- DE BIASI C. (2008), *Tourisme et finances locales*, Direction du Tourisme, Ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi, 67 p.
- DUVAL M., GAUCHON CH. (2007), « Analyse critique d'une politique d'aménagement du territoire, les Opérations Grands Sites », *Annales de géographie*, 2007/2 n° 654, p. 147-168.
- FORAY D (2000), *L'Économie de la Connaissance*, Paris : La Découverte, coll. Repères, p.123
- FAGNONI E. (2013), « Patrimoine versus mondialisation ? », *Revue Géographique de l'Est*, vol. 53 / 3-4.

- FRANCOIS H., HIRCZAK M., SENIL N. (2006), « Patrimoine et territoire : vers une co-construction d'une dynamique et de ses ressources », *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n°5, pp. 683-700.
- FRITSCH B., NAVARRE F. (2012), Modes de développement territorial et ressources fiscales locales : l'exemple des bases de la taxe foncière sur les propriétés bâties, Communication au Colloque de l'ASRDLF, Belfort, 9-11 juillet, 16 p.
- GAROFOLI G. (2014), « La gouvernance du développement local dans le Langhe », in SILEM A., BENSACHEL-PERRIN L., FONTANEL J., PECQUEUR B., *L'économie territoriale en questions*, Paris, L'Harmattan, pp 23-36.
- GILBERT G., GUENGANT A. (2014), *Programme de stabilité 2015-2017 - Quel impact sur l'investissement local ?*, Colloque « L'investissement public local : scénarii 2015-2016 », FFB, AFIP, 8 p.
- GOLDMAN R. L., THOMPSON B. H. (2007), "Institutional incentives for managing the landscape: Inducing cooperation for the production of ecosystem services." *Ecological Economics* 64(2): 2007. 333-343.
- GREFFE X. (2003), *La valorisation économique du patrimoine*, La documentation française, 383 p.
- GREFFE X. (2011), « Artisans et métiers d'art : les enjeux du patrimoine culturel immatériel », in BENHAMOU F. et THESMAR D. « *Valoriser le patrimoine culturel de la France* », Rapport au CES, pp. 101-119.
- GUERIN M.A. (2009), « Les espaces naturels protégés, richesses matérielles et immatérielles des territoires », *Pôle Sud*, 2009/1, N° 30, pp 99-126.
- GUMUCHIAN H., PECQUEUR, dir. (2007), *La ressource territoriale*, Economica, Paris, 252p.
- LAZZAROTTI O. (2000), « Patrimoine et tourisme, un couple de la mondialisation », *Mappemonde* n°1, p.12-16.
- MEA - Millennium Ecosystem Assessment (2005), *Ecosystems and Human Well-being: Synthesis*, Island Press, Washington DC.
- MEUR-FEREC C. (2007), « Entre sur-fréquentation et sanctuarisation des espaces littoraux de nature », *L'Espace géographique*, 2007/1 Tome 36, pp. 41-50.
- MOLLARD, A. (2001), « Qualité et développement territorial: une grille d'analyse théorique à partir de la rente », *Economie rurale*, 263(1), pp. 16-34.
- NAVARRE F., ROUSSEAU M.P. (2013), *Nouvelle géographie fiscale et financière des ensembles intercommunaux*, AdCF, 62 p.
- NAVARRE F., ROUSSEAU M.P. (2013), « Typologie socio-économique et capacité fiscal-financière d'intercommunalités urbaines - Vers une lecture d'enjeux territoriaux diversifiés », *revue GES Géographie Economie Société*, pp. 239-266.
- NOVARINA G. (2011), « Verso la città dell'innovazione ? L'area metropolitana di Grenoble », *Stato e Mercato*, n°93, pp. 395-420.
- PERON F. (2002), Ed. *Le patrimoine maritime: construire, transmettre, utiliser, symboliser les héritages maritimes européens*. PU Rennes.

PORTER, J., COSTANZA R. (2009). "The Value of Producing Food, Energy, and Ecosystem Services within an Agro-Ecosystem." *AMBIO: A Journal of the Human Environment* 38(4): 186-193.

PRUD'HOMME R. (2008), *Les impacts socio-économiques de l'inscription d'un site sur la liste du patrimoine mondial*, trois études, 20 p.

<http://www.rprudhomme.com/resources/2008%2BImpact%2BListe%2BPatrimoine.pdf>

RESEAU DES GRANDS SITES DE FRANCE, MAIRIE CONSEILS (2007), *Les syndicats mixtes et la gestion des grands sites, 30 questions-réponses*, Caisse des Dépôts et Consignations, 55 p.

SIMON L. (2006), « De la biodiversité à la diversité : les biodiversités au regard des territoires », *Annales de géographie*, 2006/5 - n° 651, pp. 451 à 467

TALANDIER M. (2007), *Le développement hors métropolisation. Le cas du monde rural*, Thèse de doctorat en Urbanisme, Université Paris-Val de Marne.

TALANDIER M. (2014), *Retombées des aménités naturelles et culturelles dans les territoires métropolitains*, Rapport au Puca.

TURNER, R. K., W. N. ADGER (1998) "Ecosystem services value, research needs, and policy relevance: a commentary." *Ecological Economics* 25(1): 61-65.

VIVANT E. (2009), *Qu'est-ce que la ville créative?*, Paris : PUF, coll. « la ville en débat », p.89.

VOURC'H A. (1999), « *Vaut le détour !* », *les grands sites*, Éditions GIP ATEN. 76 p.

VOURC'H A. ET NATALI J.-M. (2000), *Sites naturels : contribution du tourisme à leur gestion et à leur entretien*, Éditions AFIT, 139 p.

7. EQUIPES MOBILISEES

L'équipe mobilisée regroupe trois structures associées dans le cadre de cette Recherche sous la forme d'une cotraitance : les laboratoires Pacte et Lab'Urba, le bureau d'études Acadie. L'ensemble des CV détaillés des participants est regroupé à la fin de ce document.

1 – Présentation de l'équipe « PACTE » : laboratoire coordonnateur de la Recherche

Pacte est une unité mixte de recherche (UMR 5194) du CNRS et de l'Université de Grenoble. Ses tutelles sont l'Institut d'études politiques de Grenoble, l'Université Pierre Mendès France, l'Université Joseph Fourier et le CNRS. Pacte est un laboratoire associé à la Fondation nationale des sciences politiques.

Pacte rassemble les politistes, les géographes et les urbanistes, ainsi que des sociologues du site grenoblois. Le laboratoire accueille aussi des économistes, des juristes et des historiens. L'UMR réunit 122 chercheurs et enseignants-chercheurs permanents, 26 ingénieurs, techniciens et administratifs, et 169 doctorants.

L'UMR Pacte est issue du regroupement de laboratoires dont les recherches portent sur la science politique, la géographie, l'aménagement, l'urbanisme et l'économie. Son directeur est Nicolas Buclet, Professeur, économiste ; spécialiste de l'écologie industrielle.

L'équipe est constituée de :

TALANDIER Magali, enseignant-chercheur

Responsable scientifique du programme et de l'équipe Pacte

Economiste, urbaniste, spécialiste des questions de développement territorial

- Suivi et coordination du programme
- Réalisation de la phase quantitative
- Séminaires transversaux

NOVARINA Gilles, professeur d'Université

Economiste, urbaniste, spécialiste du projet urbain et de la planification paysagère

- Etudes de cas européens ;
- Séminaires transversaux

PECQUEUR Bernard, professeur d'Université

Economiste, spécialiste du développement local et des approches par la ressource territoriale

- Séminaires transversaux

LANDEL Pierre-Antoine, enseignant-chercheur

Géographe, spécialiste des questions patrimoniales, du développement local et des coopérations trans-méditerranée.

- Séminaires transversaux

SENIL Nicolas, chercheur associé

Géographe, spécialiste des questions patrimoniales et des approches socio-culturelles de la ressource territoriale

- Phase qualitative : approche patrimoniale et socio-culturelle
- Séminaires transversaux

BESSON Raphaël, chercheur associé

Urbaniste, directeur du bureau d'études « Ville et Innovation », spécialiste des villes innovantes et créatives (Systèmes Urbains Cognitifs, Quartiers créatifs, Smart Cities) et des Tiers Lieux (Living Labs, Fab Labs, co-working spaces).

- Phase expérimentale
- Séminaires transversaux

2 – Le laboratoire Lab'Urba

Le laboratoire Lab'Urba (42 enseignants-chercheurs titulaires, 62 doctorants) est une équipe pluridisciplinaire centrée sur les instituts d'urbanisme des universités de Paris Est (Institut d'Urbanisme de Paris et Institut Français d'Urbanisme) et le département de géographie de l'université Paris Est Créteil. Le laboratoire est organisé en cinq équipes : Politiques urbaines et développement territorial ; Le quotidien urbain en pratiques ; Inégalités, discriminations ; L'urbanisme : idées, méthodes, acteurs ; Génie urbain et environnement

Les principales compétences et savoir-faire développés sont les suivants : Etudes et expertises socio-économiques sur le fonctionnement des villes (déplacements, transports, usages, marchés immobiliers, habitat, etc.) et les politiques urbaines.

Le laboratoire entretient de nombreuses collaborations avec les acteurs publics et privés de la ville : collectivités territoriales, services de l'Etat, entreprises publiques et privées de transports, sociétés d'économie mixte d'aménagement, promoteurs immobiliers, organismes de logement social, bureaux d'études, etc.

Les collaborations avec les équipes de recherche du site de la Cité Descartes conduisent les chercheurs à participer au pôle de compétitivité Ville et Mobilité Durable (Advancity). Le Lab'Urba est membre du Labex Futurs Urbains.

L'équipe est constituée de :

NAVARRÉ Françoise, enseignant-chercheur

Ingénieur urbaniste, spécialiste des questions de finances publiques locales

Responsable scientifique pour l'équipe LABURBA

- Phase quantitative : approche financière
- Phase qualitative : approche financière
- Séminaires transversaux

CORMIER Laure, enseignant-chercheur

Géographe, spécialiste des questions de politiques publiques environnementales, dynamiques de paysages et des systèmes de gouvernance

- Phase qualitative : approche environnementale
- Séminaires transversaux

RUAULT Jean-François, chargé d'études

Urbaniste et géographe, spécialiste des questions de développement territorial (économie circulaire, consommation locale)

- Phase quantitative : fréquentation touristique des sites
- Phase qualitative : approche économique
- Séminaires transversaux

3 – Le bureau d'études ACADIE

Alliant en permanence recherche, conseil et expérimentation, la coopérative ACADIE œuvre sur l'ensemble des politiques publiques à dimension territoriale, de l'aménagement du territoire à l'action sociale, en passant par la gestion urbaine. Géographes, sociologues, économistes, politistes ou urbanistes, associés depuis 1978 au sein d'ACADIE, combinent expérience professionnelle, volonté d'innover et capacité de réflexion et d'évaluation.

L'équipe est constituée de :

ESTEBE Philippe, directeur d'études

Géographe, politiste, spécialiste des politiques publiques territoriales

- Coordination équipe Acadie
- Construction typologique : analyse des modes de gouvernance des sites
- Séminaires transversaux

LOISEL Manon, chargée d'études

Urbaniste, politiste

- Benchmarking européen (sur la base de documents, textes, articles...)
- Soutien dans la construction typologique (recueil de données)
- Séminaires transversaux

CV EQUIPE PACTE

Magali TALANDIER

- ↳ Docteur en Urbanisme, Politiques Urbaines et Aménagement du territoire
- ↳ Maître de Conférences en Aménagement et Urbanisme à l'université Joseph Fourier de Grenoble
- ↳ Chercheuse à l'UMR Pacte

Economiste/Economètre de formation, docteur en Urbanisme et Aménagement du Territoire, Magali Talandier est maître de conférences à l'Université Joseph Fourier de Grenoble, responsable du master Ingénierie du Développement Territorial et du collectif de recherche « Sciences Territoriales » du laboratoire Pacte-Territoires. Spécialiste de l'économie résidentielle, ses travaux portent plus largement sur l'analyse des processus de développement économique territorial. Membre de L'CEIL (L'Observatoire de l'Economie et des Institutions Locales) depuis plus de dix ans, ses connaissances et son expertise ont donné lieu à de nombreuses collaborations avec de nombreuses collectivités locales, les ministères du développement durable, de l'intérieur, du tourisme, de la santé et des sports, la Datar, la Poste, l'Unesco...

Publications scientifiques récentes (2009-2014)

Davezies (L), Talandier (M), 2014, *L'émergence des systèmes territoriaux productivo-résidentiels en France*, La documentation française, Coll. CGET, 132 p.

Talandier (M), Davezies (L), 2009, *Repenser le développement territorial ? Confrontation des modèles d'analyse et des tendances observées dans les pays développés*, publié aux éditions du PUCA, Coll. Recherche, 144 p.

Talandier (M), 2014. « Penser la réciprocité territoriale », *Revue Urbanisme*, 2014.

Talandier (M), 2014. « Les villes moyennes : des espaces privilégiés pour la consommation locale », *Métropolitiques*, 2014.

Vollet (D), Gagné (C), Gucher (C), Pineau (JY), Mousli (M), Talandier (M), 2013, « L'Europe vieillit : une seconde jeunesse pour la campagne ? » *Gérontologie et société*, Vol3, n°146, pp.39-56.

Talandier (M), 2013, « *Redefining the in-place economy and women's role in the local economy of highland areas* », *Journal of Alpine Research/Revue de géographie alpine*, 101-1 / 2013

Talandier (M), Jousseume (V), 2013, « Les équipements de centralité des quotidiens en France : un facteur de consommation, d'attractivité résidentielle et de développement pour les territoires ? », *Revue NOROIS*, n°226.

Talandier (M), 2012, « L'économie résidentielle à l'horizon 2040 ». *Revue Futuribles*, sept 2012.

Pecqueur (B.) et Talandier (M), 2011, « Scénarios 2040 des territoires à base économique résidentielle et touristique ». *Revue Territoires 2040* de la Datar, avril 2011.

Pecqueur (B.) et Talandier (M), 2011, « Les territoires à base économique résidentielle et touristique ». *Revue Territoires 2040* de la Datar, juin 2011.

Talandier (M), 2011, « L'accès aux services comme facteur de développement local ? », *revue POUR*, n°208, janvier 2011, pp.91-95

Talandier (M), 2009, « Richesse et développement des territoires ». Publié dans la revue POUR du groupe de recherche pour l'éducation et la prospective, n°199, février 2009.

Talandier (M), 2009, « La périurbanisation au secours des espaces ruraux ? ». Publié dans la revue des Ponts et Chaussée, *PCM*, N°5, janvier 2009.

Rapports de recherche récents (2009-2014)

Talandier (M), 2014. *Retombées des aménités naturelles et culturelles dans les territoires de France métropolitaine* – Rapport au PUCA, juin 2014, 44 p.

Talandier (M), 2014. *Mesurer la capacité d'innovation rurale* – dans le rapport remis au CGET par CMI, intitulé « Innovation et faible densité », 88 p.

Talandier (M), 2013. *Les ressorts territoriaux de l'économie de la connaissance. Le cas de l'agglomération grenobloise*, Programme de recherche POPSU 2, rapport final remis au PUCA en juillet 2013.

Chabanel (B), Talandier (M), 2013. *Analyse des emplois de proximité du Grand Lyon*, étude réalisée pour le Grand Lyon – Nova 7, rapport remis au Grand Lyon en février 2013.

Novarina (G), Talandier (M), 2013. *Haute-Savoie 2030*, étude prospective pour le CG 73 – rapport final remis en juin 2013.

Talandier (M), 2012, *Analyse des moteurs économiques du Scot Rovaltain et CDRA Valdac*, rapport remis en juil. 2012.

Davezies (L), Talandier (M), 2011, *L'émergence des systèmes territoriaux productivo-résidentiels en France*, rapport pour la Datar, juil. 2011.

Talandier (M), Estèbe (P), 2010, *L'intercommunalité face aux enjeux territoriaux. Evaluer l'efficacité d'un objet institutionnel inédit*. Recherche pour le PUCA dans le cadre de la consultation de recherche « L'intercommunalité à l'épreuve des faits », sept. 2010.

Davezies (L), Talandier (M), 2010, *Le système territorial du Grand Bassin Parisien*, rapport pour la Datar, juil. 2010.

Davezies (L), Talandier (M), 2010, *Les nouveaux enjeux du développement territorial : La structure économique des zones d'emploi françaises face aux changements* – rapport pour l'ADCE, fev. 2010.

Talandier (M), 2009, *Création d'un outil d'intelligence territoriale*. Création d'un observatoire et séances de formation pour la Direction des Affaires Territoriales de la Poste, juin 2009.

Friedland (J), Savy (M), Talandier (M), 2009, *Etat des lieux et perspectives de l'offre et de la demande de piscines*, étude pour le ministère de la Jeunesse, des Sports, de la Santé et de la Vie Associative, rapport rendu au ministère le 20 Août 2009

Gilles NOVARINA

- ↳ Professeur d'urbanisme à l'Université Pierre Mendès-France (Institut d'Urbanisme de Grenoble)
- ↳ Chercheur à l'UMR PACTE
- ↳ Docteur en Urbanisme

Gilles Novarina est responsable du master « sciences du territoire » et du doctorat « urbanisme », conseiller scientifique Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble, expert auprès des collectivités locales il est aussi membre du Comité des sages du Plan de déplacements urbains de l'agglomération grenobloise. Il est membre du comité scientifique de la revue *Urbanistica*.

Programmes d'études et de recherche

Méthodologie du projet urbain à grande échelle. Analyse comparée France, Grande-Bretagne, Italie. Commanditaire : Plan Urbanisme Construction et Architecture.

La planification paysagère : approche comparée (France, Italie, Suisse) des relations entre actions de protection et de mise en valeur de l'environnement et des paysages d'une part, planification territoriale de l'autre. Commanditaire : Ministère de l'écologie et du développement durable.

Evaluation des politiques de mobilité et des plans de déplacements urbains. Commanditaire : Communauté Urbaine de Bordeaux, PREDIT.

Observation des stratégies et projets de développement urbain durable dans l'agglomération grenobloise. Commanditaires : Grenoble Alpes Métropole et Plan Urbanisme Construction et Architecture (Ministère de l'Écologie et du Développement Durable).

Mixité fonctionnelle et zoning : oppositions ou complémentarités. Quels espaces pour les activités industrielles et technologiques ? Commanditaires : Plan Urbanisme Construction et Architecture (Ministère de l'Écologie et du Développement Durable).

RURBANCE : réflexion pour de nouvelles stratégies de développement et d'aménagement fondées sur des coopérations entre villes et espaces ruraux. Projet de coopération territoriale Alpine Space dont le leadpartner est la Région Lombardie et les partenaires français, Grenoble Alpes Métropole, l'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise, la Région Rhône-Alpes et l'Institut d'Urbanisme de Grenoble.

Prospective en matière de développement local et d'aménagement du territoire (commanditaire : Département de la Haute-Savoie 2030).

Publications

Gilles Novarina est l'auteur du livre *Plan et projet. L'urbanisme en France et en Italie*, Paris, Anthropos, 2003, 233 p. Il est coauteur avec Arnaldo Bagnasco et Claude Courlet de *Société urbaine et nouvelle économie* (Paris, L'Harmattan, La Librairie des Humanités, 2010, 121 p). Il a été responsable de deux projets de coopération territoriale (CAPACities et RURBANCE) dans le cadre du programme Espace Alpin.

Il a publié de nombreux rapports de recherche dont les plus récents sont :

- *La planification paysagère. Approche comparée France Italie* (avec Dominique Métais et Maddalena Micheletto), Grenoble, CRESSON, Ministère de l'Écologie et du Développement Durable, 2004,
- *Villes européennes en projet* (avec C. Ambrosino, E. Cogato-Lanza, J.M. Roux, S. Sadoux, N. Seigneuret, B. Vayssière), Grenoble, IUG, Fondation Braillard Architectes, Plan Urbanisme Construction et Architecture, 2007,
- *Conditions de pilotage des politiques de mobilité urbaine : évaluation du PDU de Bordeaux et processus de mise en cohérence des politiques urbaines* (avec F. Paulhiac), IUG, ADEME, LA CUB, Grenoble, 2008, 213 p.
- *Du plan stratégique au plan de structure. Six expériences de planification territoriale en Europe*, IUG, Plan Urbanisme Construction et Architecture, Etablissement public du SCoT de la Région Urbaine Grenobloise, 2010, 114 p.
- *Cluster technologique et société locale. L'aire métropolitaine de Grenoble*, IUG, Plan Urbanisme Construction et Architecture, Etablissement public du SCoT de la Région Urbaine Grenobloise, 2010, 37 p.
- *Accompagnement méthodologique du Schéma de cohérence territoriale de la Région Urbaine de Grenoble. Note de synthèse*, IUG, Plan Urbanisme Construction et Architecture, Etablissement public du SCoT de la Région Urbaine Grenobloise, 2010, 24 p.

Il a publié des contributions et des articles parmi lesquels :

- « Conduite et négociation du projet d'urbanisme », in SODERSTROM O., COGATO LANZA E., LAWRENCE R.J., BARBEY G. *L'usage du projet*, Editions Payot Lausanne, 2000, pp. 51-64.
- « Renouveau en France Requalification en Italie. Formes récentes du partenariat public-privé », (avec Paola Pucci), *Renouvelements Urbains, Les Annales de la Recherche Urbaine*, 2004, N°97, pp 83-91.
- « L'intérêt général : de nouvelles exigences. Débat autour d'une autoroute », *Intercommunalité et intérêt général, Les Annales de la Recherche Urbaine*, 2005, N°99, pp 7-13.
- « Piani di settori o di territorio : quali i confini ? » (avec Florence Paulhiac), *Territorio*, 2006, N°37, pp 77-86.
- « Territorial Planning in Europe : New concepts, New experiences » (avec Marcus Zepf), *DISP*, 2009, N°179, pp 18-27.
- « Verso la città dell'innovazione ? L'area metropolitana di Grenoble », *Stato e Mercato*, 2011, N°3, pp. 395-420.
- « L'ancrage territorial de l'économie. Du district industriel à la métropole », *L'Economie Politique*, 2011, N°53, pp 16-25.
- « Expériences européennes au service du développement durable » (avec Maddalena Micheletto), *Environnement*, 2012, N°58, pp 40-46.

Il a participé aux études préalables du projet urbain *NOVASUD 21* avec Y. Sauvage, ARCHE 5, AGORA et TRANSITEC, pour le compte de la Ville d'Echirolles (38) Juin 2008 – Janvier 2009.

Il a assuré la direction scientifique de la Plateforme d'Observation des Stratégies et Projets Urbains sur Grenoble (programme de recherches pour le Plan Urbanisme Construction et Architecture et Grenoble Alpes Métropole). Les thèmes abordés (économie de la connaissance, régulation territoriale et développement urbain durable) font l'objet d'articles et ouvrage à paraître.

Bernard PECQUEUR

- ✉ *Docteur d'État en sciences économiques*
- ✉ *Professeur en Aménagement et Urbanisme à l'université Joseph Fourier de Grenoble*
- ✉ *Chercheur à l'UMR Pacte*

Bernard PECQUEUR est économiste de formation et aménageur. Il est professeur à l'Institut de Géographie Alpine de l'Université Grenoble Alpes. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages et de nombreuses publications sur le développement territorial et local, notamment, « l'économie territoriale », avec C. Courlet, Presses Universitaires de Grenoble, 2013 et « Le développement territorial : une réponse émergente à la mondialisation », avec P. Campagne, éditions Charles Léopold Mayer, 2014. Il a une expérience de la politique publique locale en ayant été élu de la ville de Grenoble en charge des relations avec la recherche et les entreprises innovantes. Il a contribué à élaborer de nouveaux concepts pour une économie territoriale (dynamique de proximité, ressource territoriale, panier de biens, etc.). Il a été jusqu'en juillet 2014, président de l' Association de Science Régionale de Langue Française.

Quelques Publications scientifiques :

- *Le développement territorial, une réponse émergente à la crise*, 2014, en collaboration avec P. Campagne, éditions Charles Léopold Mayer, Paris, 268 pages.
- *L'économie territoriale*, 2013, 2^e édition, en collaboration avec C. Courlet, Presses Universitaires de Grenoble, 142 pages.
- *Le service public d'eau potable et la fabrique des territoires*, 2013, co-édition avec A. Brochet, l'Harmattan, Paris, 462 pages.
- *Processus d'émergence des territoires ruraux dans les pays méditerranéens*, Analyse comparée entre 10 pays du Nord, du Sud et de l'Est Méditerranéens, 2012, co-édition avec P. Campagne, Montpellier, CIHEAM, 252 pages.
- *La ressource territoriale*, 2007, co-édition avec H. Gumuchian, Economica, Paris, 252 pages.
- *Economie de proximités*, 2004, co-édition avec J.B. Zimmermann, Hermes-Lavoisier, Paris, 254 pages.
- *Le développement local*, éditions Syros, Paris, 1989, 2^e tirage en 1994, 2^e édition revue et augmentée, 2000, La découverte, 148 pages.
- *Dynamiques territoriales et mutations économiques*, 1996, sous la direction de B. Pecqueur, éditions de l'Harmattan, Paris, 246 pages (Préface de Robert Salais).
- *Mener un projet de développement local* 1996, en collaboration avec M. Cuaresma, éditions d'organisation, Paris, 115 pages

Rapports de recherche récents :

- Etude sur les « living labs » en France et en Europe, programme financé par le Conseil Régional PACA (2012-2013).
- POPSU (2011) Grenoble avec le Plan Urbain. Programme coordonné nationalement par A. Bourdin.IUF.
- Avec Florianopolis et Porto Alegre (2010) : réseau et école doctorale franco-brésilienne. Programme CAPES-COFECUB et démarrage d'un programme « Saint Hilaire » : « Innovation, Territoire et arrangements coopératifs » (2010-2012).
- 2008-2011 : Programme de recherche «RESSTERR» portant sur les Ressources Territoriales, Programme PSDR, Région Rhône-Alpes et INRA (Responsable du projet). Ce projet approfondit la notion de ressource territoriale lancée avec l'ouvrage co-édité avec H. Gumuchian (2006) et structure un axe de recherche du laboratoire PACTE pour le quadriennal 2011-2014. Un ouvrage est en préparation pour, en rendre compte.
- 2005-2009 : programme mobilisateur d'appui à la coopération pour la recherche en sciences humaines et sociales entre le Maghreb et la France (MST Paris et CIHEAMM)
- 2005-2007, responsabilité scientifique pour la partie française du Projet ECOS n°C04H03-A04H03 tripartite avec le CONYCIT chilien et avec le CONACYT argentin (projet innovateur car première collaboration tripartite financée par ce comité) :« *Frontière et ressource(s), entre intégration et conflit : pour une nouvelle géopolitique andine ?* ». Co-responsabilité du projet pour la partie française, A.L. Amilhat, S. Gonzalez pour l'université A. Prat au Chili, A. Combelio pour l'université de Buenos Aires en Argentine.
- 2004-2008 : *Qualité des territoires ruraux en Rhône-Alpes et stratégie de construction territoriale pour les acteurs*, Programme PSDR, Région Rhône-Alpes et INRA (Responsable scientifique du projet, collaboration avec Amédée Mollard). Ce projet a développé la notion de panier de biens (objet de plusieurs publications)

Pierre-Antoine LANDEL

- ↪ *Ingénieur en agriculture, diplômé en sciences économiques*
- ↪ *Ingénieur en chef de 1^o catégorie de la fonction publique territoriale*
- ↪ *Maître de Conférences en Développement territorial et Aménagement à l'université Joseph Fourier de Grenoble*
- ↪ *Chercheur à l'UMR Pacte*

Pierre Antoine LANDEL est ingénieur en agriculture, spécialisé en économie du développement territorial. Après avoir travaillé plus de 20 années dans les organisations professionnelles et les collectivités territoriales, il a rejoint l'Université en 2000. Il est actuellement Maître de Conférences à l'Université Joseph Fourier de Grenoble et il a dirigé le Centre d'Études et de Recherches sur les Montagnes Sèches et Méditerranéennes en Ardèche (CERMOSEM) de 2006 à 2012. Il travaille sur la construction des ressources territoriales et il s'intéresse en particulier à la place de la culture et du patrimoine dans la construction de ces ressources.

Ses travaux portent en particulier sur les dynamiques territoriales des pays du pourtour méditerranéen. Il est associé actuellement à l'ANR Transmed "MED INN LOCAL", avec la responsabilité d'un programme relatif aux processus de spécification et d'ancrage territorial des innovations qui peuvent y être associées.

Publications scientifiques récentes (2009-2014)

Boujrouf (S), Antheaume (B), Giraut (F), Landel (P.A), 2009, *Les territoires à l'épreuve des normes, Contributions croisées sud africaines, françaises et marocaines*, Coédition du Laboratoire des Etudes et de Recherches sur les Montagnes Atlasiques (LERMA), de la faculté des lettres et des sciences humaines, Université Cadi Ayyad, Marrakech, et de la revue Montagnes Méditerranéennes, 526 p.

Canova (N), Brand (C), Landel (P.A), 2011. - «*Revivre ou vivre autrement dans les territoires ruraux : pour un dépassement de la valeur économique du patrimoine* », in *Vivre du patrimoine, Un nouveau modèle de développement*, Paris, L'Harmattan, pp. 407 à 424

Feyt (G), Landel (P.A), Turquin (E), 2012, «*Sciences territoriales et territoires : les conditions de la rencontre* », in *Fonder les sciences du territoire*, Paris, Khartala, Collection du CIST, pp 201-215. (ISBN : 978-2-8111-0794-9)

Koop (K), Landel (P.A)., Pecqueur (B), 2010 «*Pourquoi croire au modèle du développement territorial au Maghreb ? Une approche critique* », *EchoGéo* [En ligne], numéro 13 | 2010. URL : <http://echogeo.revues.org/12065>

Landel (P.A), Pecqueur (B), (2009), *La culture comme ressource territoriale spécifique*, in FROMENT J.C., *Administration et politique : une pensée critique et sans frontières, Dialogues avec et autour de Jean-Jacques Gleizal*, Centre d'Etudes et de Recherches sur le Droit, l'Histoire et l'Administration Publique, Presses Universitaire de Grenoble, pp 181-192.

Landel (P.A), Senil (N), 2009, *Patrimoine et territoires, les nouvelles ressources du développement*, Revue Développement Durable dossier n° 12, <http://developpementdurable.revues.org/index7563.html>

Landel (P.A), 2011, « L'exportation du " développement territorial " vers le Maghreb : Du transfert à la capitalisation des expériences », L'information géographique 75, 4-2011 (2011) 39-57

Landel (P.A) Dir, (2011), *TIC et Acteurs du Développement en Montagne*, 2011, Montagnes Méditerranéennes n° 24, 106 p.

Landel (P.A), Gagnol (L) et Oiry-Varacca (M), 2014, « *Ressources territoriales et destinations touristiques : des couples en devenir ?* », *Journal of Alpine Research | Revue de géographie alpine* [En ligne], 102-1 |, mis en ligne le 23 mars 2014, URL : <http://rga.revues.org/2326> ; DOI : 10.4000/rga.2326

Rapports de recherche récents (2007-2014)

Landel P.A., Lajarge R., Roux E. El Ghanjou Dat Rabat H., Kalali Dat Rabat H., Sekkat Dat Rabat S., Barakat Dat Rabat S., Ben Azzouz Cerau Rabat S. Le diagnostic stratégique de territoire, Guide méthodologique réalisé par le Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Eau et de l'Environnement du Maroc (dans le cadre d'un partenariat DAT- CERAU-IRATE-DIACT) (2007) -

Saez (G), Landel (P.A.), Perigois (S.), 2007, *Villes et Pays d'Art et d'histoire en Rhône-Alpes, bilan et perspectives*, Ministère de al Culture et de la Communication, Observatoire des politiques culturelles, Grenoble : http://halshs.archives-ouvertes.fr/docs/00/26/44/74/PDF/etude_vpah.pdf

Collet (L), Feyt (G), Landel (P.A), Papa (F) , 2008, *Le rôle des TIC pour et dans le développement touristique des zones de montagne : un levier pour articuler durée et durabilité* , NETCOM XXII, 3/4 (2008) 10, <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00345870/fr/>

Feyt (G), Papa (F), Collet (L), Landel (P.A.), (2008) sous la direction de E. EVENO, « *Points d'accès public à Internet en territoire de montagne : l'exemple de Valcenis-Lanslebourg en Maurienne* » in Guide sur les Lieux d'Accès Publics à Internet, Délégation aux usages de l'Internet.

Teillet (P), Landel (P.A), Martin (C), Perigois (S), 2014, *Enjeux et dynamiques culturelles en Chartreuse : diagnostic partagé et propositions pour une stratégie de développement culturel du Parc naturel régional*, Observatoire des Politiques Culturelles de Grenoble, rapport réalisé à la demande du parc Naturel régional de Chartreuse

Nicolas SENIL

- ↳ Docteur en Géographie
- ↳ Post-doctorant à l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) -
Laboratoire Population Environnement Développement (LPED)
- ↳ Chercheur associé à Pacte

Publications scientifiques récentes

- FRANCOIS H., HIRCZAK M., SENIL N., 2013, De la ressource à la trajectoire : quelles stratégies de développement territorial ?, *Géographie, Economie et Société*, 15-3, pp 267-284.
- SENIL N., JULIEN B., 2013, Etude de la mise en tourisme sportive et patrimoniale d'une vallée de haute-montagne. Le cas de la vallée d'Ait Bou Guemez (Haut-Atlas central - Maroc), *Karstologia*, Université de Savoie, n°14, pp.57-66.
- BOURDEAU P., BOUTROY E., MAO P., SENIL N., 2013, Une configuration productive et culturelle régionale : La filière « Tourisme sportif de montagne et de nature » en Rhône-Alpes, *Revue de Géographie Alpine*, Revue en ligne, <http://rga.revues.org/1890>.
- SENIL N., 2011, « Réordonner l'espace et le temps : analyse croisée de la mise en patrimoine de la grotte Chauvet et du viaduc de Millau », *Revue de Géographie Alpine n° 99-2*, Revue en ligne, <http://rga.revues.org/index1436.html>.
- FRANÇOIS H., HIRCZAK M., SENIL N., 2010, « La dimension patrimoniale des ressources territoriales : quel rôle dans les trajectoires de développement ? », in DEDEIRE M., CHEVALIER P., CORTES G., BERGER A., *Patrimoine et héritage pour le développement rural en Europe*, éd. L'Harmattan, coll. Logiques Sociales, Paris, 14 p.
- HIRCZAK M., SENIL N., FRANÇOIS H., 2009, « Développement local et durabilité dans les Alpes : la spécificité des ressources interrogées », in. BARTHES A. et SANDOZ A. (dir.). *Vie locale, ruralité, tourisme et paysages dans l'aire méditerranéo-alpine. Regards croisés franco-slovène(s) sur la durabilité*, éd. Université de Provence, pp.198-212.
- LANDEL P.A., SENIL N., 2008, « Les nouveaux territoires et leurs noms entre projet et compétitivité : le cas des " pôles d'excellence rurale " », *Espace politique n°5 – 02/2008*, Revue en ligne, <http://espacepolitique.revues.org/index270.html>
- LANDEL P.A., SENIL N., 2008, « Du patrimoine au territoire : le développement durable comme mode d'hybridation des constructions territoriales », *Développement durable et territoires*, Revue en ligne, <http://developpementdurable.revues.org/index7563.html>
- FRANCOIS H., HIRCZAK M., SENIL N., 2006, « Patrimoine et territoire : vers une co-construction d'une dynamique et de ses ressources », *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n°5, pp.683-700.
- LANDEL P.A., SENIL N., 2012, « Les pôles d'excellence entre développement compétitif et patrimonial », *Territoires 2040*
- JENNAN L., LANDEL P.A., SENIL N., 2006, « Patrimoine et développement territorial. Expériences de mise en œuvre de Pôles d'Economie du Patrimoine au Maroc », *Cahiers Géographiques*, n°3, Faculté des sciences humaines de Fès, Maroc.
- CORNELOUP J., MAO P. SENIL N., 2005, « Ressources, produits et développement des lieux touristiques et sportifs marocains », *Cahiers Géographiques*, n°2, Faculté des lettres et sciences humaines de Fès, Maroc, pp.1-8.
- BOURDEAU P., CORNELOUP J., MAO P., SENIL N. (coord.), 2006, « La culture, vecteur du développement des territoires sportifs et touristiques », *Montagnes Méditerranéennes*, n°22.

Rapports de Recherche récents

- PECQUEUR B., LANDEL P.A., SENIL N., CANOVA N., BRAND C., 2009, *Caractéristiques et logiques des projets de développement dans les Pôles d'Excellence Rurale mobilisant la culture et le patrimoine comme ressource*, Délégation Interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale, 154p.
- SENIL N., 2007, « Diagnostic sportif du CDRA Ardèche méridionale », in MAO P. (dir.) *Etude régionale Rhône-Alpes pour une meilleure prise en compte de la thématique sportive dans les politiques territoriales*, Région Rhône-Alpes, CERMOSEM, 23p.
- BOURDEAU et al. 2007, *Etude de la filière touristique-sportive de montagne et de nature en Rhône-Alpes comme configuration culturelle et productive régionale / Région Rhône-Alpes*, Institut de géographie Alpine, 64p.
- GARNIER E., SENIL N., SULLY R., 2006, *Cahier thématique « Saisonnalité de l'emploi », Observatoire des évolutions de l'emploi et des ressources humaines en Ardèche méridionale*, Comité des bassins d'emploi d'Ardèche méridionale, 19p.
- SENIL N., 2006, *Conséquences économiques du vieillissement de la population : le cas de la Région Urbaine Grenobloise*, Université Joseph Fourier – DATAR, dir. Bernard Pecqueur, 54p.
- GARNIER E., SENIL N., SULLY R., 2005, *Cahier thématique « Bâtiment, travaux publics », Observatoire des évolutions de l'emploi et des ressources humaines en Ardèche méridionale*, Comité des bassins d'emploi d'Ardèche méridionale, 22p.

Raphaël BESSON

- ↳ Directeur du bureau d'études « Villes et innovation » (Madrid, Grenoble)
- ↳ Docteur en Sciences du territoire
- ↳ Chercheur associé à l'UMR PACTE

Raphaël Besson a exercé pendant plusieurs années les responsabilités de chargé d'études en économie urbaine au sein d'un cabinet d'architecte-urbaniste (INterland, Lyon, Paris) et de chef de projet Living Lab au Centre de Culture Scientifique, Technique et Industriel de Grenoble (La Casemate). A cette occasion, il a été responsable du salon « Arts-sciences » EXPERIMENTA. Rattaché au laboratoire Pacte, ses travaux de recherche portent sur le développement économique des territoires, les systèmes d'innovation ouverts et la question des villes innovantes et créatives. Il a forgé au cours de sa thèse la notion de Systèmes Urbains Cognitifs, à travers l'étude de grands projets urbains situés à Buenos Aires (Distrito Tecnológico ; Distrito de Diseño), Barcelone (22@barcelona) et Grenoble (projet GIANT/Presqu'île). Raphaël Besson porte également un regard attentif sur la durabilité des modèles de développement local.

Publications scientifiques récentes

BESSON R., 2015, « Le modèle économique des Tiers Lieux face à ses dilemmes », Revue Innovations. Revue d'économie et de management de l'innovation. Numéro thématique : « Gestion des connaissances et nouveaux modèles d'innovation : interaction, collaboration, ouverture », (publication en cours).

BESSON R., 2015, « Du rôle des Tiers Lieux dans la fabrique des villes contemporaines », Revue Territoire en mouvement, « Révolution numérique et développement des territoires », (publication en cours).

BESSON R., 2014, « The role of images in design and the analysis of the Cognitive Urban Systems », Revista d'Estudis Comparatius d'Art, Literatura i Pensament, « Facing Humanities. Current Perspectives from Young Researchers », Universitat Pompeu Fabra, Barcelone.

BESSON R., 2014, « Capitalisme cognitif et modèles urbains en mutation. L'Hypothèse des Systèmes Urbains Cognitifs », Revue Territoire en mouvement, « Ville et Industrie », n°23-24.

BESSON R., 2012, « La durabilité des Systèmes Urbains Cognitifs : mythe ou réalité ? L'exemple du projet GIANT / Presqu'île à Grenoble ». Ouvrage collectif sur "L'Innovation Verte. De la Théorie aux Bonnes Pratiques" chez Peter Lang, Bruxelles, Zurich, Berlin, 2012.

BERTRAND D., BESSON R., PECQUEUR B., 2010, « Valoriser les ressources des quartiers en politique de la ville : un changement de paradigme, un exercice salutaire », Revue Fors Recherche Sociale, « La politique de la ville, rupture et continuité de l'action et des débats », n°196, Octobre-décembre 2010.

Colloques (2012-2014)

Communication à la conférence internationale des Fab Labs, Barcelone. Texte présenté : « Towards itinerant digital structures of coproduction of cities », Juin 2014.

Communication au colloque « Ateliers de la création 2014. La pensée créative », Nantes. Texte présenté : « La pensée contemporaine des espaces créatifs et innovants : des Systèmes Urbains Cognitifs aux Tiers Lieux », Avril 2014.

Communication au séminaire « Ville intelligente ? L'homme dans la ville inquiétée », Maison de l'Architecture de l'Isère, Grenoble, Juin 2013.

Communication au colloque « Produire la ville autour de la connaissance : les quartiers de la création et de l'innovation ». POPSU 2 - Axe « Economie de la connaissance », Lille. Texte présenté : « Les Systèmes Urbains Cognitifs, un nouveau modèle territorial de l'innovation ? Les SUC de première et deuxième génération », Mai 2013.

Communication aux 7èmes journées de la proximité, « Créativité, innovation et proximité », Montréal. Texte présenté : « L'apport des recherches en termes de proximités dans la modélisation et l'analyse des Systèmes Urbains Cognitifs », Mai 2012.

Communication au congrès international de jeunes chercheurs en sciences humaines, « Nouvelles voies pour la recherche en sciences sociales », Barcelone. Texte présenté : « Du rôle de l'image dans la conception, le fonctionnement et l'analyse des Systèmes Urbains Cognitifs », Avril 2012.

Recherche et expertise innovation territoriale et innovation ouverte (2012-2014)

Développement d'une structure itinérante de co-production urbaine, Media Lab Prado, Madrid, 2014.

Production et valorisation des innovations au sein des Tiers Lieux. L'émergence d'un nouveau paradigme marchand ?, Grenoble INP, 2014.

Etude et expertise autour de la notion de tiers lieux, Conseil de développement de la Communauté d'Agglomération Grenoble Alpes Métropole, 2013.

Etude sur les Living Labs : Définitions, enjeux, comparaisons et premiers retours d'expériences. Programme de recherche européen « Alcotra Innovation », mission d'expertise méthodologique et thématique pour la création d'un Living Lab transfrontalier (France-Italie), partenariat PACTE, 2012-2013.

Les ressorts territoriaux de l'économie de la connaissance : le cas grenoblois. Programme de recherche POPSU, PUCA et le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable, du Logement et des Transports. Programme de recherche 2011 / 2013.

CV EQUIPE LAB'URBA

Françoise NAVARRE

- ✉ Docteur Ingénieur en Aménagement et urbanisme
- ✉ Maître de conférences à l'Institut d'Urbanisme de Paris – Université Paris Est Créteil
- ✉ Chercheur au laboratoire Lab'urba

Françoise Navarre est titulaire d'une thèse de Docteur Ingénieur en Aménagement et Urbanisme, intitulée « Infrastructures et Développement Régional », soutenue en 1984.

Elle est depuis 1989 Maître de conférences à l'Institut d'Urbanisme de Paris (après avoir été Maître assistante associée et Maître de conférences associée de 1983 à 1988). Dans ses activités d'enseignement, d'étude et de recherche, ses centres d'intérêt portent plus particulièrement sur : les finances publiques locales (leur gestion tout comme l'analyse des politiques qu'elles servent ou auxquelles elles donnent lieu ; les intercommunalités, désormais acteurs-clés, sont le plus fréquemment au centre des réflexions) ; l'économie de l'aménagement ; l'évaluation des politiques et des projets publics ; le développement territorial, dans ses interrelations avec l'aménagement.

Dans ce contexte, elle est amenée à mobiliser des méthodes d'analyses statistiques (multidimensionnelles), des outils de cartographie numérique (SIG).

Ses travaux ont été et sont développés dans le cadre de réponses à des consultations, de commandes émanant de diverses institutions dont l'AdCF, l'ADEF, le PUCA, le MEDDAT (Cellule Prospective).

Elle dispose par ailleurs d'une expérience de consultant, essentiellement dans le domaine des finances publiques locales développée auprès des collectivités locales ou de leurs émanations. Elle a effectué à ce titre plusieurs missions à l'étranger soit de court terme (Maroc, Tunisie), soit de long terme (Guinée).

Quelques Publications scientifiques

- 1 « Les dépenses de personnel des collectivités locales franciliennes », 2014, *Cybergeo : European Journal of Geography* [En ligne], Espace, Société, Territoire, document 676, mis en ligne le 19 mai 2014
- 2 « La solidarité financière, au cœur de la rationalisation pour et par l'intercommunalité ? », 2014, in Steckel-Assouère M.-C. (dir), *Les regards croisés sur les mutations de l'intercommunalité*, éd. l'Harmattan, coll. Grala
- 3 « Typologie socio-économique et capacité fiscal-financière d'intercommunalités urbaines -Vers une lecture d'enjeux territoriaux diversifiés », 2013, avec Rousseau M.-P., *revue GES Géographie Economie Société*, pp. 239-266
- 4 *Nouvelle géographie fiscale et financière des ensembles intercommunaux*, 2013, avec Rousseau M.-P., AdCF, 64p.
- 5 *L'économie de l'aménagement – Une réflexion théorique au service des praticiens*, 2011, avec Guelton S. et Rousseau M.-P., éd. Soteca, 252 p.
- 6 *L'implication financière des intercommunalités au service des politiques de l'habitat*, 2010, resp. scientifique, avec Cordier M., Driant J.-C., Guelton S., Le Hivet M., Rousseau M.-P., 2010, PUCA-Lab'Urba, 188 p.
- 7 *L'incidence financière des normes sur les coûts de fourniture des services d'intérêt communautaire*, 2009, Rapport, AdCF – CRETEIL/Lab'Urba, 46 p.

- 8 *Dictionnaire de l'aménagement du territoire – Etat des lieux et prospective*, 2009, ouvrage collectif sous la dir de Wachter S., éd. Belin, 317 p.
- 9 *Consentement à l'impôt ou au tarif ? des visions contrastées de la solidarité locale*, 2009, rapport, CRETEIL, PUCA, 135 p.
- 10 *L'économie de l'Aménagement – état des lieux de la recherche*, 2008, avec Guelton S, Rousseau M.-P., rapport, CRETEIL, PUCA, 114 p.
- 11 « Quelle évaluation de l'utilité des équipements publics », *Pouvoirs locaux*, 2008, n° 76 I/2008 (mars), pp. 59-66
- 12 « Politiques d'équipements publics et territoires », *Quel pacte financier et fiscal 2008-2014 pour les grandes agglomérations ?*, 2008, Communautés Urbaines de France, Groupe Caisse d'Epargne, pp. 34-59

Laure CORMIER

- ✉ *Ingénieur paysagiste*
- ✉ *Docteur en géographie de l'aménagement*
- ✉ *Maître de conférences à l'Institut d'Urbanisme de Paris – Université Paris Est Créteil*
- ✉ *Chercheur au laboratoire Lab'urba*

De formation Ingénieure paysagiste de l'école du paysage d'Angers, Laure Cormier est titulaire d'une thèse de Docteur en géographie de l'Aménagement, intitulée « Trames vertes, entre discours et matérialités, quelles réalités ? », soutenue en 2011.

Elle a réalisé deux post-doctorat au laboratoire CNRS Ladyss sur les rapports nature en ville et appropriations politiques et sociales. En 2013, elle fut recrutée comme Maître de conférences à l'Institut d'urbanisme de Paris. A l'IUP elle est aujourd'hui responsable du parcours environnement et territoire du master 2. Dans ses activités d'enseignement, d'étude et de recherche, ses centres d'intérêt portent plus particulièrement sur : politiques publiques environnementales; nature en ville; trames vertes; gouvernance; système d'acteurs; dynamiques environnementales et paysagères; représentations sociales; ateliers de paysages.

Dans ce contexte, elle est amenée à mobiliser des méthodes d'enquêtes qualitatives, analyse de documents juridiques, des outils de cartographie numérique (SIG).

Ses travaux ont été et sont développés dans le cadre de réponses à des consultations, de commandes émanant de diverses institutions dont le MEDDAT, Collectivités, I3F...

Quelques articles scientifiques :

- 1 L. Cormier, 2014, « Trame verte, vers un nouveau paradigme ? », Bulletin de l'association de géographie, Paris.
- 2 L. Cormier, E. Grésillon, S. Glatron, N. Blanc, 2014, « Perceptions and implementations of urban green infrastructures in France: three cases of studies (Paris, Marseille, Strasbourg), (soumission landscape and urban planning)
- 3 H. Madureira, F. Nunes, J. Vidal Oliveira, L. Cormier, T. Madureira, 2014 « Urban residents beliefs about green spaces in cities », Urban Greening and Forestry, (accepté)
- 4 L. Cormier, H. Madurera, 2013, «Which local approaches for European green infrastructures concept? Case analysis of the Angers and Porto », Actes du 4eme colloque Fábos Conference on Landscape and Greenway Planning, 12-13 avril, Amherst (USA).
- 5 L. Cormier, E. Grésillon, S. Glatron, N. Blanc, 2013, « Perceptions and implementations of urban green infrastructures in France: three cases of studies (Paris, Marseille, Strasbourg) », Actes du 4eme colloque Fábos Conference on Landscape and Greenway Planning, 12-13 avril, Amherst (USA).
- 6 H. Madureira, L. Cormier, 2013, « Multifuncionalidade, conectividade e políticas de conservação da natureza: escalas e desajustes », 1st International Meeting – Geography & Politics, Policies and Planning, 3-5 Mars, Porto
- 7 L. Cormier, F. Joliet, N. Carcaud, 2012, « La biodiversité est-elle un enjeu pour les habitants ? Analyse au travers de la notion de trame verte. », DD&T, 17p.
<http://developpementdurable.revues.org/9319>

- 8 J. Choumert, L. Cormier, 2011, « The provision of urban parks: an empirical test of spatial spillovers in an urban area using geographic information systems », *Annals of Regional Science*, p. 1-14.
- 9 L. Cormier, M. Toublanc, J. Baudry, 2011, 法国的绿道概念, 熟新熟旧?, *Journal of Chinese Landscape Architecture*, 8p.
- 10 L. Cormier, A. De Lajarte, N. Carcaud, 2010, « La planification des trames vertes, du global au local : réalités et limites », *Cybergéo*, n° 504, 24p. <http://cybergeo.revues.org/index23187.html>
- 11 L. Cormier, M. Toublanc, J. Baudry, 2010, « Is the French view of greenways avant-garde or déjà-vu? », *Actes du 3eme colloque "Fábos Conference on Landscape and Greenway Planning"*, Budapest, Hongrie, 8-11 juillet, p. 365-373
- 12 L. Cormier, N. Carcaud, 2009, « les trames vertes : entre discours et/ou matérialité quelles réalités ? », *TOPIA*, 20 p.

Ouvrage et chapitres d'ouvrage:

- 1 H. Madureira, L. Cormier, 2014, « L'évolution des approches de l'aménagement urbain sur l'intégration des espaces ouverts aux villes : exemples de Paris et Porto », dans *urbanités et biodiversités*, Dir Vincent Bradel, presses universitaires de Saint-Etienne, 12p.
- 2 L. Cormier, A. De Lajarte, 2013, « Les trames vertes à l'épreuve des droits ? », dans *Des trames vertes dans la ville ? Ecologies, appréciations, pratiques citoyennes et stratégies de décision*, Dir. Philippe Clergeau et Nathalie Blanc, Le moniteur éditions, 11p.
- 3 L. Cormier, E. Grésillon, S. Glatron, 2013, « Visions politiques et habitantes des trames vertes au sein de trois villes françaises », dans *Des trames vertes dans la ville ? Ecologies, appréciations, pratiques citoyennes et stratégies de décision*, Dir. Philippe Clergeau et Nathalie Blanc, Le moniteur éditions, 13p.
- 4 N. Blanc, L. Cormier, 2013, « L'objet trame verte et les questions humaines et sociales », dans *Des trames vertes dans la ville ? Ecologies, appréciations, pratiques citoyennes et stratégies de décision*, Dir. Philippe Clergeau et Nathalie Blanc, Le moniteur éditions, 16p.
- 5 N. Blanc, L. Cormier, 2013, « Pour quelles modalités de gouvernance des trames vertes? », dans *Des trames vertes dans la ville ? Ecologies, appréciations, pratiques citoyennes et stratégies de décision*, Dir. Philippe Clergeau et Nathalie Blanc, Le moniteur éditions, 11p.
- 6 P. Clergeau, L. Hubert-Moy, J.-N. Consales, L. Cormier, 2013, « Les trames vertes : quels outils et quel mode opératoire ? » dans *Des trames vertes dans la ville ? Ecologies, appréciations, pratiques citoyennes et stratégies de décision*, Dir. Philippe Clergeau et Nathalie Blanc, Le moniteur éditions, 16p.
- 7 N. Blanc, T. Arrif, P. Boudes, L. Cormier, 2013, « Une histoire entre aménagement et écologie », dans *Des trames vertes dans la ville ? Ecologies, appréciations, pratiques citoyennes et stratégies de décision*, Dir. Philippe Clergeau et Nathalie Blanc, Le moniteur éditions, 13p.
- 8 L. Cormier, 2011, « Trames vertes, entre discours et matérialités quelles réalités? », Thèse de doctorat Université d'Angers UP paysage-UMR ESO, 386p., Angers

RUAULT Jean-François

- ↳ *Diplômé de l'Université de Haute Bretagne à Rennes -Licence et Maîtrise Aménagement et Collectivités Territoriales*
- ↳ *Diplômé de l'Institut d'Urbanisme de Paris - Master Stratégies Territoriales et Politiques Publiques, parcours Développement des Territoires*
- ↳ *Doctorant en Aménagement de l'espace et Urbanisme au Laboratoire Ville Mobilité Transport - soutenance programmée en date du 11 décembre 2014*
- ↳ *Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche (ATER) à l'Institut d'Urbanisme de Paris – Université Paris Est Créteil*

Géographe de formation, travaillant sur le champ de l'économie territoriale, sa thèse étudie l'effet de la consommation de passage sur le développement et l'intégration métropolitaine des territoires franciliens. En suivant les flux de dépenses initiés par les pratiques de consommation qui débordent des territoires de résidence, et en identifiant les bénéficiaires de la rémunération salariale des emplois qu'ils conduisent à former, la démonstration scientifique s'inscrit dans une approche circulaire de l'économie. Ces principaux résultats conduisent à l'identification de la consommation de passage en tant que ressource économique significative pour les territoires et à la description de mécanismes de solidarités interterritoriales complexes par l'interpénétration des différents marchés (biens et services, facteurs de production).

Assurant des enseignements depuis 2011 à l'Institut d'Urbanisme de Paris (UPEC), il a encadré des ateliers d'urbanisme sur des thématiques aussi variées que la revitalisation commerciale, l'expérimentation en milieu ouvert (living lab) ou l'entrepreneuriat. Dans ses activités d'enseignement, d'étude et de recherche, ses centres d'intérêt portent plus particulièrement sur : l'économie territoriale, l'action publique locale, l'urbanisme commercial, les pratiques spatiales de consommation et le processus de métropolisation. Ces travaux l'amènent tout aussi bien à traiter d'importantes bases de données (SAS, R...), qu'à l'usage de la cartographie numérique (MapInfo, QGIS...), ou la conduite d'enquêtes (Sphynx) et d'entretiens.

Quelques Publications scientifiques :

RUAULT J.-F., PROULHAC L., 2014, « Déplacements de consommation et transferts de richesses en Ile-de-France », *Géographie, Économie, Société*, 16(1), 91-122.

CONSTANS-MARTIGNY C., RUAULT J.-F., 2012, « Urbanisme Commercial. Une implication croissante des communautés mais un cadre juridique à repenser », *Etudes AdCF*, juillet, 65 p.

Quelques communications :

RUAULT J.-F., TERRAL L., 2014, « Concentration de l'activité présenteielle et occupation des emplois », Colloque annuel de l'Association de Science Régionale de Langue Française (ASRDLF), Marne-la-Vallée, France, 9-11 juillet.

RUAULT J.-F., 2014, « Le rôle de la consommation locale dans le développement des territoires », Quatrième séminaire *Commerce, Consommation et Territoire* de l'Institut pour la Ville et le Commerce et le laboratoire LADYSS, Paris, France, 2 avril.

RUAULT J.-F., 2013, When metropolitan consumption reshuffles economic opportunities in the Paris metropolitan area, Association of American Geographers (AAG) Annual Meeting, Los Angeles, CA, United States of America, April 9-13.

RUAULT J.-F., 2012, Métropolisation et croissance de l'emploi de services aux ménages, Etude de cas de l'aire urbaine de Paris, Symposium Pour et Sur le Développement Régional (PSDR), Clermont-Ferrand, France, 19-21 juin.

CV EQUIPE ACADIE

Philippe ESTEBE, Directeur d'Etudes – Chef de projet Acadie

- * *Diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris*
- * *Docteur en sciences politiques et en géographie*
- * *Directeur d'études à ACADIE*
- * *Directeur de l'Institut des hautes études de l'aménagement du territoire européen*
- * *Enseignant à Science Po et à l'ENPC*
- * *Maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris*

PRINCIPALES REFERENCES D'ETUDE ET DE RECHERCHE :

Assistance à maîtrise d'ouvrage

- Révision du Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable – Conseil Régional Provence Alpes Côtes d'Azur (en cours)
- Actualisation du schéma de développement de l'espace régional - SDER – Gouvernement Wallon (en cours)
- Prospective armature territoriale durable - Articulation avec le projet Territoires 2040 – DREAL Limousin (2012)
- Etude sur les impacts sociaux de la métropolisation – Conseil Général du Nord / Conseil Général du Pas de Calais (2011-2014)
- Expertise sur la région Centre et l'interrégionalité – Conseil Régional du Centre (2011)
- Analyse des ressorts socio-économiques de la Seine-Saint-Denis – ANRU (2011)
- Etude exploratoire sur la création d'un réseau de villes franco-belges du Hainaut – Préfecture Nord Pas de Calais – SGAR (2009)
- Agenda 21 de la Seine-Saint-Denis (2008-2009)
- Schéma d'aménagement et de développement durable - Conseil général des Landes (2009)
- Schéma d'aménagement de la région Languedoc-Roussillon (2007-2008)
- Etude prospective de l'aire métropolitaine toulousaine, DDE haute Garonne, 2007-2008.
- Stratégie de développement de l'Essonne (2007-2008)
- Scénario prospectif Saint Quentin en Yvelines, 2007.
- Stratégie de développement de l'Oise (2005), stratégie de développement du Cher (2006)
- Assistance à la démarche prospective du groupe La Poste – Poste 2020, 2006.
- Agenda 21 d'Angers Loire Métropole (2005)
- Animation du groupe prospectif Régions urbains du Nord Pas de Calais dans le cadre du SRADT – 2004-2005.
- Elaboration de projets d'agglomération : Communauté d'agglomération du Pays de Flers (2002-2003), Communauté du Pays d'Aix (2003), communauté d'agglomération du Muretain (2004)
- Stratégie de développement territorial de l'Hérault (Conseil général de l'Hérault, 1999-2001), stratégie de développement territorial des Pyrénées-Atlantiques (Conseil général des Pyrénées-Atlantiques, 2001-2002),
- Schéma de développement du Pays Basque (Conseil de développement du Pays Basque, 1997-1999)

- Projet territorial de l'Etat dans le Tarn (Préfecture du Tarn, 1998)

Evaluations et études de politiques publiques

- Evaluation des opérations de développement social des quartiers (Commissariat général du Plan, 1988)
- Evaluation nationale de la mise en œuvre du revenu minimum d'insertion (Commission nationale d'évaluation, 1990-1991)
- Evaluation nationale de la politique de la ville (Délégation Interministérielle à la ville, 1992-1994)
- Evaluation de la politique de la ville à Brest (1996-1999)
- Evaluation régionale de la politique de la ville en Île-de-France (1997-2000)
- Evaluation des contrats d'agglomération d'Arras, Dunkerque et Lille (2004)

Recherches et études

- Jeunes bacheliers professionnels en Île de France (1999. PUCA, programme « ville et emploi)
- Le système urbain basque (2000, PUCA, programme « ville émergente »)
- Les villes nouvelles en Île-de-France (2002, Comité d'histoire et d'évaluation des villes nouvelles)
- Un point de vue européen et polycentrique sur les systèmes urbains français (2002, DATAR)
- La carte politique comme instrument de solidarité (PUCA, 2005), avec Magali Taillandier
- Les SCOT de la région lyonnaise, avec Laurent Davezies, (Agences d'urbanisme de Saint Etienne et de Lyon, 2006
- L'économie résidentielle dans les pays de Midi-Pyrénées (SGAR Midi-Pyrénées, 2007)
- La mixité fonctionnelle comme volonté et représentation, PUCA, 2013.

Ouvrages

- ESTEBE, Philippe, *Gouverner la ville mobile*, Paris, PUF, 2008.
- ESTEBE, Philippe, *L'usage des quartiers. Géographie et action publique dans la politique de la ville 1982-1999*, éditions L'Harmattan, 2004.
- DONZELOT, Jacques et Philippe ESTEBE, *l'État animateur*, Paris, éditions Esprit, 1994.

Manon LOISEL – CHARGÉE D'ETUDES

- ↳ *Diplômée de l'Institut d'Urbanisme de Paris - Master Stratégies Territoriales et Politiques Publiques*
- ↳ *Diplômée de l'Institut d'Etudes Politiques de Rennes*
- ↳ *Bachelor en sciences politiques, Bilgi University, Istanbul*
- ↳ *Chargée d'études à l'Atelier International du Grand Paris en 2011-2012.*

Au sein d'Acadie, elle contribue à l'élaboration de stratégies territoriales à l'échelle de grands territoires (régions, départements, agglomérations), à des missions de prospectives et à de recherche.

On peut notamment citer :

- Etude-action en stratégie pour l'élaboration du projet métropolitain Aix-Marseille-Provence, MIPMAMP (Mission Interministérielle pour l'élaboration de Projet Métropolitain Aix-Marseille Provence), en cours.
- AMO Essonne 2020, Elaboration d'un pacte social métropolitain, Conseil Général de l'Essonne, en cours.
- Aménagement durable de stations littorales, sites-test d'Audenge, Mimizan et Bidart, Groupement d'Intérêt Public Littoral Aquitain, en cours.
- Alsace 2030, accompagnement de la démarche de réflexion prospective "Alsace 2030" (phase opérationnelle), Conseil Régional d'Alsace, en cours.
- Révision du SRADDT, PACA 2030, Conseil Régional de Provence Alpes Côtes d'Azur, 2012-2013.
- Consultation de recherche « *Ville ordinaire et métropolisation* », PUCA, Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Ecologie, en cours.
- Consultation de recherche « *Du périurbain à l'urbain* », PUCA, de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Ecologie, travaux sur « Les figures de l'urbanisation du diffus en Picardie », 2012-2013.